L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur. LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS L. R. LAVERGNE, Directeur

45ème ANNÉE. ARTHABASKA, 4 AOUT 1911. No 34

L'Union des Cantons de l'Est
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE VENDREDI
PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
$1.00 par an.—50 par semestre ; nécessairement d'avance.

ANNONCES

L'insertion, la ligne..... 30 centins
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures.. 25 "
Gratis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée rapports d'institutions financières ou autres seront insérés comme annonces, à 10 centins la ligne.

FEUILLETON DU 4 AOUT 1911

Expédition nocturne

AUTOUR DE MA CHAMBRE

Par Xavier De Maistre

No 3

La situation de ma fenêtre me préservait encore de cet inconvénient, parce que je ne voyais jamais le magnifique spectacle de la campagne de Turin sans monter quatre ou cinq échelons, ce qui me procurait des jouissances toujours vives, parce qu'elles étaient ménagées. Lorsque, fatigué, je voulais me donner une agréable récréation, je terminais ma journée en montant à ma fenêtre.

Au premier échelon, je ne voyais encore que le ciel ; bientôt le temps colossal de la Superga commençait à paraître. La colline de Turin, sur laquelle il repose, s'élevait peu à peu devant moi, couverte de forêts et de riches vignobles, offrant avec orgueil au soleil couchant ses jardins et ses palais, tandis que des habitations simples et modestes semblaient se cacher à moitié dans ses vallons, pour servir de retraite au sage et favoriser ses méditations.

Charmante colline ! tu m'as vu souvent rechercher les retraites solitaires, et préférer les sentiers écartés aux promenades brillantes de la capitale ; tu m'as vu souvent perdu dans les labyrinthes de verdure, attentif au chant de l'alouette matinale, le cœur plein d'une vague inquietude et du désir ardent de me fixer pour jamais dans les vallons enchantés.—Je te salue, colline charmante ! tu es peinte dans mon cœur ! Puisse la rosée céleste rendre, s'il est possible, tes champs plus fertiles et tes bocages plus touffus ! puissent tes habitants jouir en paix de leur bonheur, et tes ombrages leur être favorables et salutaires ! puisse enfin ton heureuse terre être toujours le doux asile de la vraie philosophie, de la science modeste, de l'amitié sincère et hospitalière que j'y ai trouvée !

VI

Je recommençai mon voyage à huit heures du soir précises. Le temps était calme et promettait une belle nuit. J'avais pris mes précautions pour ne pas être dérangé par des visites, qui sont très rares à la hauteur ou je logeais, dans les circonstances surtout ou je me trouvais alors, et pour rester seul jusqu'à minuit. Quatre heures suffisaient amplement à l'exécution de mon entreprise, ne voulant faire que cette fois qu'une simple excursion autour de ma chambre. Si le premier voyage a duré quarante-deux jours, c'est parce que je n'avais pas été le maître de le faire plus court. Je ne voulus pas non plus m'assujettir à voyager en voiture, comme auparavant, persuadé qu'un voyageur pédestre voit beaucoup de choses qui échappent à celui qui court la poste. Je résolus donc d'aller alternativement, et suivant les circonstances, à pieds ou à cheval, nouvelle methode que je n'ai pas encore fait connaître, et dont on verra bientôt l'utilité. Enfin je me proposai de prendre des notes en chemin, et d'écrire mes observations à mesure que je les faisais pour ne rien oublier.

Afin de mettre de l'ordre dans mon entreprise, et de lui donner une nouvelle chance de succès, je pensai qu'il fallait commencer par composer une épître dédicatoire et l'écrire en vers pour la rendre plus intéressante. Mais deux difficultés m'embarrassaient et faillirent m'y faire renoncé, malgré tout l'avantage que j'en pouvais retirer. La première était de savoir à qui j'adresserais l'épître, la seconde comment je m'y prendrais pour faire des vers. Après y avoir réfléchi, je ne tardais pas à comprendre qu'il était raisonnable de faire premièrement mon épître de mon mieux, et de chercher ensuite quelqu'un à qui elle pût convenir. Je me mis à l'instant à l'ouvrage et je travaillai pendant plus d'une heure sans pouvoir trouver une rime au premier vers que j'avais fait et que je voulais conserver, parce qu'il me paraissait très heureux. Je me souvins alors fort à propos d'avoir lu quelque part que le célèbre Pope ne composait jamais rien d'intéressant sans être obligé de déclamer longtemps à haute voix, et de s'agiter en tous sens dans son cabinet pour exciter sa verve. J'essayai à l'instant de l'imiter. Je pris les poésies d'Ossian et je les récitai tout haut en me promenant à grand pas pour me monter à l'enthousiasme.

Je vis, en effet, que cette méthode exhallait insensiblement mon imagination, et me donnais un sentiment secret de capacité poétique dont j'aurais certainement profité pour composer avec succès mon epitre dedicatoire en vers, si malheureusement je n'avais oublié l'obliquité du plafond de ma chambre, dont l'abaissement rapide empêcha mon front d'aller aussi avant que mes pieds dans la direction que j'avais prise. Je frappai si rudement de la tête contre cette maudite cloison, que le toit de la maison en fut ébranlé : les moineaux qui dormaient sur les toiles s'envolèrent épouvantés, et le contrecoup me fit reculer de trois pas en arrière.

VII

Tandis que je me promenais ainsi pour exciter ma verve, une jeune et jolie femme, qui logeait au-dessous de moi, étonnée du tapage que je faisais, et croyant peut-être que je donnais un bal dans ma chambre, députa son mari pour s'informer de la cause du bruit. J'étais encore tout étourdi de la contusion que j'avais reçue, lorsque la porte s'ouvrit. Un homme âgé, portant un visage mélancolique, avança la tête et promena ses regards curieux dans la chambre. Quand la surprise de me trouver seul lui permis de parler : " Ma femme a la migraine, monsieur, me dit-il d'un air faché. Permettez moi de vous faire observer que... " Je l'interrompis aussitôt, et mon style se ressentit de la hauteur de mes pensees. " Respectable messager de ma belle voisine, lui dis-je dans le langage des bardes, pourquoi tes yeux brillent-ils, sous tes épais sourcils, comme deux météores dans la forêt noire du Cromba ? Ta belle compagne est un rayon de lumière, et je mourrais mille fois plutôt que de vouloir troubler son repos ; mais ton aspect est sombre comme la voûte la plus reculée de la caverne de Camora, lorsque les nuages amoncellés de la tempête obscurcissent la face de la nuit et pèsent sur les campagnes silencieuses de Morven. "

Le voisin, qui n'avait apparemment jamais lu les poésies d'Ossian, prit mal à propos l'accès d'enthousiasme qui m'animait pour un accès de folie, et parut fort embarrassé. mon intention n'étant point de l'offenser, je lui offris un siége, et je le priai de s'asseoir ; mais je m'aperçus qu'il se retirait doucement et se signait en disant à mi-voix: *E matto, per Bacco, è matto !*

VIII

Je te laissai sortir sans vouloir approfondir jusqu'à quel point son observation était fondée, et je m'assis à mon bureau pour prendre note de ces évènements, comme je fais toujours ; mais à peine eus-je ouvert un tiroir dans lequel j'espérais trouver du papier, que je le refermai brusquement, trouble par un des sentiments les plus désagréables que l'on puisse éprouver ; celui de l'amour-propre humilié. L'espèce de surprise dont je fus saisis dans cette occasion ressemble à celle qu'éprouve un voyageur altéré lorsque, approchant ses lèvres d'une fontaine limpide, il aperçoit au fond de l'eau une grenouille qui le regarde. Ce n'était cependant autre chose que les ressorts et la carcasse d'une colombe artificielle, qu'à l'exemple d'Archytas je m'étais proposé jadis de faire voler dans les airs. J'avais travaillé sans relache à sa construction pendant plus de trois mois.

(*A suivre*)

Sir Wilfrid adresse un manifeste au peuple canadien

Dans un document qui restera historique, le premier ministre du Canada dit pourquoi il en appelle sur la question de la réciprocité

AU PEUPLE CANADIEN.

Depuis quarante ans, tous les partis politiques au Canada se sont coustamment et sans répit efforcés de conclure avec les Etats-Unis un arrangement permettant le libre-échange des produits naturels entre les deux pays.

En 1854, lord Elgin, pour le compte du Canada et des provinces maritimes, alors séparées de nous, négocia avec les Etats-Unis un traité à cet effet, traité qui dura jusqu'en 1866 et qui, comme peuvent se le rappeler nombre de personnes encore vivantes, nous fut très avantageux.

Et depuis que ce traité a pris fin, tous les hommes publics de quelque éminence au Canada, quelles que fussent leurs différences d'opinion sur d'autres points, se sont trouvés d'accord pour essayer de faire revivre ce beau temps du libre-échange en produits naturels.

Il ne faut pas d'ailleurs s'en étonner car en ce qui concerne les industries agricoles, forestières et minières et les pêcheries, le Canada possède des avantages avec lesquels aucun autre pays au monde ne peut rivaliser. Or, c'est des débouchés que trouvent les produits de ces industries que dépendent les progrès de notre industrie manufacturière et de notre commerce, et la prospérité de toutes les classes de la population canadienne.

Le plus récent effort du parti conservateur en ce sens a été fait par Sir John Macdonald lui-même qui, en 1891, a dissout le parlement afin de demander aux électeurs l'autorisation d'entamer de nouvelles négociations avec les autorités de Washington pour le renouvellement du traité de 1854.

En 1893, le parti libéral faisait, de son intention d'obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis, si possible, l'un des principaux articles du programme qui lui a valu le pouvoir en 1896.

Après que le gouvernement actuel eût pris les rênes du pouvoir, il renouvela en vain ses offres aux Etats-Unis, et n'obtenant pas de réponse, il déclara que le Canada ne ferait plus d'avances de cette nature.

Or, il y a moins d'un an, le président des Etats-Unis envoyait de Washington à Ottawa une commission de deux membres chargée d'ouvrir des négociations pour l'abaissement des tarifs qui, jusqu'ici, entravent la liberté des échanges de produits entre les deux pays. Ces négociations, en janvier dernier, ont abouti à une convention entre les deux gouvernements, en vertu de laquelle les droits de douane de chaque pays pourraient être abaissés ou complètement abolis.

Cette convention rencontra aux Etats-Unis une résistance énergique de la part d'intérêt divers, sous le prétexte qu'elle était tout à l'avantage du Canada et au détriment des Etats-Unis. Mais la conviction qu'elle était mutuellement avantageuse aux deux pays finit par prévaloir au Congrès ; de sorte que nous nous trouvons maintenant en face d'une offre, de la part des Etats-Unis au Canada, de cette même mesure de réciprocité que, depuis quarante ans, tous les hommes d'Etat canadiens de quelque importance s'étaient, avec autant d'énergie que de persévérance, efforcés d'obtenir.

Mais le parti conservateur du jour, prenant une position diamétralement opposée à celle de ses grands chefs d'autrefois, a déclaré qu'il s'opposerait jusqu'à la dernière extrémité à l'adoption d'une mesure qui représente les principes mêmes proclamés par Sir John Macdonald et Sir John Thompson, dans les derniers manifestes que ces deux hommes d'Etat purent adresser au peuple canadien.

Sans se contenter de discuter les mérites de cette proposition, le parti conservateur à la Chambre des Communes a délibérément adopté un système d'obstruction organisée, afin d'empêcher que le parlement donne un vote où vos représentants puissent exprimer leur opinion.

De jour en jour, lorsque le président de la Chambre a essayé de poser la question, il en a été empêché par des motions futiles, par des discours sans fin, par des procédés d'obstruction de toutes sortes, pour chacun desquels on trouvait un prétexte spécieux, mais qui n'etaient, en somme, qu'un abus de la liberté de la parole dans l'enceinte du parlement. On y pouvait deviner facilement une maladroite tentative de donner quelque plausibilité à des manœuvres obstructionnistes, sans justification et indignes de la Chambre.

Pour venir à bout de cette obstruction, après une session qui a déjà duré huit mois, il faudrait risquer non seulement la continuation du peu digne spectacle donné par l'opposition à la Chambre des Communes depuis la reprise des séances, le 18 courant ; mais risquer encore de perdre en paroles inutiles des semaines et des mois ; avec la perspective, en fin de compte, de faire perdre au producteur canadien le privilège de la franchise sur le marché américain pendant la présente saison.

Dans ces conditions, il a paru aux aviseurs de son excellence qu'il serait plus conforme à la dignité du parlement, aux traditions des institutions parlementaires britanniques que les vrais Canadiens ont en si grand honneur, et que la présente opposition foule aux pieds d'un coeur si léger ; plus conforme, enfin, aux meilleurs intérêts du pays tout entier, de porter la question devant le peuple lui-même, afin que le peuple lui-même soit juge entre le gouvernement et l'opposition ; afin qu'il déclare s'il a changé d'avis et s'il est encore, ou non, en faveur de la réciprocité en produits naturels, et s'il veut, ou ne veut pas profiter du marché américain pour la récolte si pleine de promesses qui va bientôt être moissonnée au Canada.

C'est à vous, mes chers compatriotes, à décider. Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'en remet en toute confiance à votre décision.

L'opposition a prétendu que cette convention si elle était mise à exécution, mettrait en péril nos relations avec la Métropole et finirait par amener l'annexion du Canada avec les Etats-Unis.

Il est impossible de discuter sérieusement cet argument, si toutefois on peut l'honorer du nom d'argument. Car s'il avait le moindre sens, il signifierait que le peuple canadien pourrait être détourné de son allégeance par la séduction de la prospérité qui résulterait d'un plus fort courant d'échanges de produits naturels du Canada aux Etats-Unis. De fait, c'est tout le contraire que l'on doit naturellement en attendant car l'expérience des siècles a démontré à satiété que le commerce est toujours la plus puissance influence en faveur de la paix, de la concorde, du respect mutuel entre les nations.

Ce n'est pas tout. Cette convention, qui ne change rien à notre politique fiscale où nous gardons toujours, au premier rang, la préférence britannique, cette convention, dis-je, en ouvrant à notre commerce des débouchés jusqu'à présent fermés, ne fera qu'augmenter la cordialité des relations qui existent heureusement aujourd'hui, entre notre pays et la Métropole, d'un côté et la République Américaine de l'autre. Cordiales relations qui, nous l'espérons, s'emplifieront en un traité général d'arbitrage, dont l'effet serait de faire disparaître pour toujours toute possibilité de guerre entre le grand empire dont nous sommes fiers de faire partie, et la grande nation que nous sommes fiers d'avoir pour voisine.

WILFRID LAURIER.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

Vision Breve

L'aveugle et le paralytique

C'était dimanche la fête du plateau de Vanves, où plusieurs institutions libres de malheureux déshérités de la vie, assez nombreuses dans cette banlieue ouest, avaient envoyé leurs pensionnaires.

Nous croyons superflu de décrire le spectacle offert par cette centaine de jeunes écoliers infirmes, tous vêtus d'une blouse grise ceinturonnée, d'un pentalon de même couleur et coiffés d'un petit képi noir. Passons également sur leur joie qui était intence, naïve et spontanée, surtout chez les aveugles, dont le rire semblait tragique, puisque leurs yeux n'y participaient pas.

Mais notre émotion fut grande lorsque nous vîmes deux retardaires de l'établissement se rendre à la fête en toute hâte, par la route de Clamart. Un petit chariot, dans lequel s'écrasait un adolescent bossu la tête enfoncée dans les épaules et dont les jambes n'étaient que deux moignons ; derrière la voiturette, un solide gaillard de vingt ans, à carure de géant, tel était l'équipage Et le colosse poussait, rien à pleine bouche en causant avec l'infirme, qui riant lui aussi de toutes ses forces, s'efforçait de tourner la tête vers celle de son ami, qui se penchait sur lui.

La voiture roulait très vite—les étaient sans doute en retard—et les rails du tramway ne semblaient pas les gêner, car leur allure s'augmentait sans cesse à mesure que leurs rires croissaient et que leur conversation s'animait.

Ils passèrent tout près de nous, ces deux compagnons, si pleinement absorbés par leurs joyeuses confidences et jugez de notre étonnement lorsque nous vîmes que le " pousseur" était aveugle.

Bah ! indifférents aux curieux, aux passants, aux rails aux trams, aux vélos et aux voitures les deux infirmes se hâtaient de plus belle, et nous entendîmes celui dont les yeux ignoraient la lumière s'écrier ;

—Moi, je tirerai à la petite loterie et j'ai toujours de la chance !

Tandis que le paralytique, dans un rire large et malicieux, ripostait

—Pas tant que moi, quoique tu viennes de toucher ma bosse ! Mais pousse à droite, tu es donc aveugle ! Voilà une auto !

Et tous deux, ingénument, de rire encore plus fort.

En vérité je vous le jure, je n'ai jamais rien vu d'aussi émouvant Dans sa simplicité.—C. A.
du " Gaulois de Paris "

Actes entrés au Bureau d'Enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Amable Chouinard à Wm. Duff 8 et 74 Bulstrode.

L. D. Méthot à De M. L. Richard p. 70 A. Arthabaskaville.

Adélard Maheu à la même ½ ind. 78 a. Arthabaskaville.

Phil. Lacroix à Hégésippe Paris p. S, O. 796 et p. N. E. 797 Warwick.

Jos. Beaudet à Jacques Lemay 723 Bulstrode.

Onés. Demers à Jos. Ducharme 965 Warwick.

Jos. Ducharme et al à Achille Rheault 897, 998, 899, 900, p. 965 et 966 Warwick.

G. Lambert à Albert Béland p. 459 Ste-Victoire.

P. Girard à Willy Trottier p. 12b, cont. 11e rg Maddington.

TESTAMENT

De Donalda Milette à E. Lemire.
Pierre McLean à Jos. McLean ½ ind. de p. 291 et ½ ind. 85a St-Paul.

RENONCIATION

Alb. Moreau à De Phil. Chainé à la suc. Alf. Moreau sur 32 et 33 St-Christophe.

De Délia Ramsay et al à Abrah. Ramsay à la suc. de De D. Hamel et Delle A. Ramsay sur 264 St-Paul.

RATIFICATION

De R. A. Paris à F. X. Paquin d'une vente à réméré des ¾ N. 41-101 Bulstrode.

Cartes à jouer à vendre à ce bureau.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mardi le 8 août 1911, des soumissions pour la construction d'un pont en acier avec plancher en beton à Chapeau, comté de Pontiac, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots . "Soumission pour le pont en acier de Chapeau, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. G. Sing, ingénieur de district, Toronto, Ont., de M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, Montréal et du maître de poste de Pembroke, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS.
Sécretaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 juillet 1911.

N. B —Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

LE SAMEDI

No d'août 1911

En vente partout : 5c. Numéro spécimen par la poste, 5c, en s'adressant au " Samedi " 200, boulevard St-Laurent, Montréal

VETEMENTS GARANTIS PAQUET



La meilleure Méthode pour

La Confection des Habillements

LES habillements pour bien faire doivent être confectionnés à vos mesures. Les complets confectionnés à l'ancien système sont préparés de manière à convenir à la moyenne des hommes, mais pas à tous. C'est la raison qu'ils ne font pas bien. Les VETEMENTS Garantis de PAQUET ne sont pas confectionnés d'avance. Nous les taillons à vos mesures avant de les coudre. Il nous est facile d'après notre nouvelle méthode d'obtenir ce résultat. C'est la méthode la plus perfectionnée pour la confection d'habillements.

Les VETEMENTS Garantis de PAQUET vous donnent tous les avantages des complets sur mesure et ne vous coûtent que la MOITIE du prix de ces derniers. Les tissus que nous employons sont de la meilleure qualité que l'on puisse se procurer. Nous vous les vendons sans intermédiaire aux Prix du Gros, et les garantissons de la meilleure valeur du Canada pour $10.00 à $15.00, valant $13.50 à $20.00

Seuls des experts de grande expérience sont employés à la confection des Vêtements Garantis de Paquet

Le Complet représenté

est fait de serge noire ou bleu-marin tout laine, de la meilleure teinte, complètement épongée et garantie tenir sa couleur. La façon est sans égale au pays. Les poches sont faites d'après notre procédé spécial qui leur garde leur forme continuellement.

La valeur réelle en est $13.50. Notre Prix Spécial, dans tout Canada..... $10.00
Points 36 à 44 seulement—Pointure plus grande 75c par point.

Demandez Notre Catalogue Gratuit

Montrant des illustrations des derniers patrons de New-York et contenant des échantillons de tissus les plus nouveaux de la nouvelle saison. Ce catalogue contient également la manière de prendre vos mesures, ce qui est si simple et si précis que personne ne peut s'y tromper.

Ecrivez-nous MAINTENANT. Remettez pas à un autre temps—une cartᵉ postale suffit—vous recevrez ce catalogue par retour du courrier.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Bureau des Commandes par la Malle

QUEBEC, CANADA.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour Supérieure
No 205

Venceslas Dionne, marchand, de St-Georges, district de Beauce,
vs Demandeur,
Cyrille Lambert, ci-devant de St-Félix de Kingsey, et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 14 juillet 1911.
MARCEAU & PICHER,
P. C. S.
Girouard, Beaudry & Girouard,
Avts du demandeur.

Demande de Soumissions

On demande des soumissions pour la construction d'un pont en fer, sur la rivière Gosselin. Site Pont Bourbeau, dans la ville d'Arthabaska ; les dites soumissions devront être transmises au bureau du Conseil de la dite ville pour sa séance du 2 août prochain, et être accompagnées d'un chèque accepté de 10% sur le montant de la soumission.

Les plans et devis de l'Ingénieur Ls A. Vallée seront à la disposition des soumissionnaires au bureau du Conseil.

Arthabaska, 14 juillet 1911.
ADELARD PICHER,
Sec.-Trésorier.
Corporation de la ville d'Arthabaska.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour de Circuit
No 321

William Brossard, de la paroisse de St-Cyrille de Wendover, forgeron,
vs Demandeur,
Georges Lamothe, ci-devant de St-Guillaume, et actuellement des Etats-Unis,
& Défendeur,
Joseph Soucy, de St-Guillaume, dans le district de Richelieu,
Tiers-Saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, 13 juillet 1911.
GUST. PICHER,
Dép. G. C. C.
Walsh & Poisson,
Avts du demandeur.

Billets de chemin de fer à vendre aux bureaux de Lavergne et Garneau, notaires

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., jeudi, le 10 août 1911, des soumissions pour la construction d'un brise-lames, de quais, pour le dragage d'un chenal et d'un bassin, et pour le remplissage indiqués sur le plan, et aussi pour la construction d'une Cale Sèche, avec l'outillage requis pour réparer les navires, le tout de première classe et conforme à l'Acte des Subsides des Cales Sèches, de 1910, lesquelles soumissions devront être cachetées, a dressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour les travaux du havre, dans la baie de Courtenay, à St-Jean, N.-B. "

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. E. T. P. Shewen, ingénieur de district, St-Jean, N.-B. ; M. J.K. Scammell, ingénieur de district, St-Jean, N.B. ; M. C. E. W. Dowell, ingénieur de district, Halifax, N.-E. ; M. A. R. Décary, ingénieur de district, Hôtel des Postes, Québec ; M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, Qué ; M. J. G. Sing, ingénieur de district, bâtisse de la " Confédération Life, " Toronto, Ont. ; M. H. J. Sands, ingénieur de district, London, Ont., et au bureau du Haut-Commissaire du Canada, Londres, Angleterre.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation présitée.

Un chèque de cinq cent mille dollars ($500,000.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS.
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 juin 1911.

N. B —Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

☞Pour vos assurances contre le feu, adressez-vous à LAVERGNE & GARNEAU, notaires, Arthabaska. Ils ne représentent que d'excellentes compagnies : North British & Mercantile, Liverpool & London & Globe, Queen Norwich Union, Western, Stanstead & Sherbrooke, Rimouski et Mont-Royal.

L'Union des Cantons de l'Est
ARTHABASKA, AOUT 1911

La parole est aux électeurs

La dissolution du Parlement et l'appel au Peuple

Son Excellence le gouverneur-général a dissout le parlement.

Nos lecteurs savent qu'elle est la raison de cette dissolution prématurée d'un parlement, élu le 26 octobre, 1908, et dont le mandat n'expirait que le 26 octobre, 1913.

C'est que la minorité factieuse des députés conservateurs s'est mise en tête de gouverner à la place de la majorité.

C'est qu'un parti subventionné par quelques gros financiers, par les torys et les lords anglais, et par certains trusts américains, s'est mis en tête d'empêcher les producteurs canadiens de bénéficier de la réciprocité en produits naturels que nous offrent les Etats-Unis.

Le peuple va donc être consulté sur deux questions.

1o. La réciprocité avec les Etats-Unis, en produit naturels seulement, qui ouvre à nos produits agricoles, forestiers et miniers, à nos pêcheries, un marché de 93,000,000 de consommateurs, situé à nos portes.

2. Le droit de la majorité à gouverner le pays.

Nous n'avons aucun doute du verdict *qui sera* rendu sur ces deux questions.

Le peuple veut la réciprocité en produits naturels avec les Etats-Unis qui lui a été promise depuis 45 ans par les deux partis et que Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Fielding viennent enfin de lui obtenir.

Et il veut que la majorité du parlement gouverne. C'est l'essence du gouvernement constitutionel.

Pour cela, il votera en faveur des candidats de Sir Wilfrid Laurier, en leur donnant le mandat de sanctionner la convention de réciprocité, et d'amender les règlements parlementaires de manière à rendre désormais impossible l'obstruction factueuse et inconstitutionnelle, dont M. R. L. Borden et ses partisans se sont rendus coupables.

Et il dira bien clairement, le 21 septembre qu'il a confiance au gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier, qui, depuis quinze ans, a renouvellé la face du pays, a doublé sa population et quadruplé sa richesse ; qui a pris le Canada une colonie et en a fait une NATION, possédant son armée, sa marine, SON DRAPEAU, traitant directement, en matière commerciales, avec les pays étrangers et se classant la troisième des nations du monde entier, pour son commerce et son industrie proportionnellement à sa population.

Il votera confiance au gouvernement Laurier qui a rétabli la paix, l'harmonie et la bonne entente entre les races, qui a assuré au Nord-Ouest les droits des catholiques à leurs ecoles, et qui s'est attiré l'hostilité fanatique de la secte orangiste.

Au gouvernement Laurier entin qui, tout en favorisant le commerce du Canada avec la Grande-Bretagne au moyen d'une préférence de tarif (ce qui a valu à nos produits une riche et généreuse clientèle, en Angleterre), vient d'y ajouter, si le peuple canadien le veut, un autre marché tout aussi riche, tout aussi généreux, situé à nos portes !

Car voter pour un candidat d'opposition, à quelque groupe de la politique de M. Borden qui signifie :

Impérialisme coopération à toutes les guerres de l'empire, en argent, en soldats et en marins.

Restriction de notre commerce aux pays britannique et refus de la réciprocité en produits naturels que nous offrent les Etats-Unis.

Domination dans notre politique de l'idéal anglais, exclusion des Canadiens-français de toute influence politique à Ottawa.

Entre ces politiques, est-il possible à un Canadien-français d'hésiter un seul instant ?

La tournée de Sir Wilfrid

Le premier ministre visitera Québec, Ontario et les provinces Maritimes

Le gouvernement, d'ici quelques jours, tiendra des réunions du cabinet, pour mettre en ordre les affaires du pays.

Sir Wilfrid Laurier doit partir mardi de la semaine prochaine, pour une tournée politique, qui ne se terminera que le jour du scrutin. Il jouit d'une excellente santé et se propose de tenir tête aux lutteurs durant toute la campagne. Il n'ira pas plus loin que St-Thomas, Ont., vers l'ouest, et il tiendra des assemblées à travers Ontario, Québec et les provinces maritimes. Son intinéraire sera prêt dans quelques jours, peut-être dans quelques heures. On croit généralement que le premier ministre fera la même tournée qu'en 1904, ou à peu près. Cette tournée durera de quatre à cinq semaines. Il est certain que Sir Wilfrid parlera à Montréal, à Québec, à St-Hyacinthe, à Sorel, à Sherbrooke, à Montmagny, à Fraserville, à Sainte-Flavie, en un mot, dans tous les districts de la provinces de Québec. Il ne sera accompagné durant toute sa tournée, d'aucun de ses collègues, si ce n'est que les districts respectifs de ceux-ci.

Avec Laurier à la Victoire !

"Tel croit prendre qui est pris" ce vieux dicton se voit, une fois de plus, illustré dans le cas de l'opposition conservatrice au Canada.

Si M. R. L Borden s'illusionnait au point de croire qu'il pourrait harceler le gouvernement libéral bien longtemps avec ses tactiques d'obstruction, il doit avoir perdu cette douce illusion !

Sir Wilfrid Laurier lui a mis les poucettes et sans tergiverser.

Depuis des mois que le chef de l'opposition et ses amis, poussés l'épée dans les reins par leurs bailleurs de fonds électoraux, criaient sur les toits qu'ils voulaient une consultation de l'électorat ; ils l'ont aujourd'hui et beaucoup plus tôt qu'ils ne s'y attendaient.

Beaucoup trop tôt, évidemment, à leur goût, si on en juge par le manifeste électoral, au ton piteux et larmoyant de M. R. L. Borden !

L'ardeur belliqueuse de tous ces pourfendeurs de réciprocité est singulièrement en baisse ; ce pauvre M. Borden va au combat en rechignant il se lamente sur la perversité de Sir Wilfrid Laurier qui l'oblige à passer des paroles aux actes et à mettre bas son capot.

L'attitude de M. Borden, récriminant, pestant *et ronchonnant*, rappelle très exactement celle de ces mauvais coucheurs qui, accablent leurs adversaires d'invectives et de défis, et brandissent de loin leurs poings, mais qui baissent le caquet et ramassent leur capot, dès que l'autre marche délibérément sur eux.

Tout autre est le ton du manifeste électoral de Sir Wilfrid, il est empreint de la ferme détermination de mettre à la raison une opposition dont les tactiques mesquines était un obstacle intolérable dans la marche vers le progrès du Canada.

Sir Wilfrid établit dans ce manifeste, de la façon la plus claire et la plus indiscutable, la situation sur laquelle il demande au pays de se prononcer.

Depuis quarante ans et plus, la politique canadienne a gravité sans cesse vers ce but : ouvrir au Canada le marché américain, qui est notre marché naturel le plus avantageux.

Aujourd'hui que les Etats-Unis revenant à de meilleurs sentiments, nous offrent une convention assurant à nos produits naturels le libre accès de leur marché, les conservateurs renient sans pudeur toute la politique de leurs prédécesseurs et se refusent à laisser le pays bénéficier de cette mesure si constamment désirée !

La raison de cette volte-face est par trop évidente.

C'est parce que l'entente commerciale si longtemps recherchée est le fait d'un gouvernement libéral que les conservateurs répudient ainsi tout leur passé

La est la vraie, la seule raison : il n'y en a pas d'autres.

C'est une raison qui ne pèsera pas gros dans la balance auprès de l'électorat canadien.

Les libéraux entrent dans la lutte, avec la plus entière confiance dans le verdict du pays et comme leur chef. Sir Wilfrid Laurier, c'est avec enthousiasme et la ferme volonté de vaincre qu'ils courent aux armes.

Avec Laurier, à la victoire !

A la Victoire

Le "Free Press" d'Ottawa se fait l'interprète de ses amis d'Ontario et prédit une victoire décisive pour le parti liberal. Voici ses déclarations :

Il existe un grand nombre de raisons qui justifient pleinement le fait d'une élection prochaine. En effet, la session dure depuis huit mois, et, c'est à peine si on a pu expédier la moitié de la besogne déposée devant le Parlement. Un coup d'œil rapide dans la collection du Hansard, nous permet de constater que, sur tout cet espace de temps, on n'en a consacré que le tiers aux travaux de législation. Un second tiers a été dépensé à discuter des amendements de tous genres et de toutes conditions, proposés par l'opposition dans le seul but d'obstruer les travaux de la Chambre des Communes. Le troisième tiers long de plus de deux mois, est rempli par les tentatives faites par le gouvernement pour amener l'adoption du projet de réciprocité, et par les tactiques d'obstruction mises en œuvre par l'opposition. C'est donc tout-à-fait inutile d'essayer de continuer la session en de telles conditions. Les faits qui se passent chaque jour en parlement doivent démontrer assez clairement le besoin réel qu'il y a de recourir au verdict du peuple et de mettre fin de quelque manière que ce soit à un débat inutile qui n'a déjà que trop longtemps duré. On peut être sûr que le projet de réciprocité passera avec une grande facilité quand il sera soumis à un autre parlement nouvellement élu. On peut poser la question devant le peuple, au moyen d'une élection ; et ce dernier ne manquera pas d'en demander la ratification au gouvernement.

Maintenant, comme résultat probable d'une semblable élection on peut dire que jamais sir Wilfrid Laurier et ses partisans ne se sont présentés devant le peuple avec plus de confiance dans le résultat, ni avec de plus belles chances de succès. Il n'y a aucun doute que la victoire va marcher encore plus que jamais dans les rangs des libéraux. On peut même supposer que l'opposition s'expose à revenir en Chambre avec quelques sièges de moins. On sait que le découragement règne dans le camp conservateur et qu'il n'y a que M. Borden pour se laisser bercer encore par de vaines espérances, alors même qu'il court le risque de perdre son comté d'Halifax.

Sir Wilfrid en Campagne

Tous les membres du cabinet sont encore dans la capitale et ne se sépareront qu'à la fin de cette semaine après une série de réunions du cabinet. Ils se distribueront la besogne électorale. Ainsi Sir Wilfrid doit partir mardi de la semaine prochaine pour une tournée politique qui ne se terminera que le jour du scrutin. Il jouit d'une excellente santé et se propose de tenir tête aux lutteurs durant toute la campagne.

Il n'ira pas plus loin que St-Thomas, Ont., vers l'Ouest, et il tiendra des assemblées à travers l'Ontario, Québec et les Provinces Maritimes. Son itinéraire sera prêt dans quelques jours, peut-être dans quelques heures, on croit généralement que le Premier Ministre fera la même tournée qu'en 1904 ou à peu près. Cette tournée durera de quatre à cinq semaines.

Il est certain que Sir Wilfrid parlera à Montréal, Québec, à St-Hyacinthe, à Sorel, à Sherbrooke, à Montmagny, à Fraserville, à Ste Flavie, etc.. Bref, dans tous les districts de la province de Québec. Il ne sera accompagné durant toute sa tournée d'aucun de ses collègues, si ce n'est dans les districts respectifs de ceux-ci.

Le Dr Clarke, député ministériel, de Red Beer, part aujourd'hui pour l'ouest, il affirme que sur six députés, l'Alberta élira pour le moins quatre ministériels.

M. W. Chisholm, d'Antigonish, est certain que sur 18 députés, la Nouvelle-Ecosse élira 15 ministériels, ce qui serait un gain de trois pour le gouvernement libéral.

Les politiciens du "Far East" et du "Far West" croient généralement à une augmentation de la députation libérale dans leurs territoires respectifs, et comme ils n'entrevoient aucun changement notable dans les provinces de l'Ontario et de Québec, les prophètes politiques disent que le gouvernement libéral reviendra au pouvoir avec une plus forte majorité.

Le bill de la réciprocité, contre lequel les oppotionnistes ont fait une obstruction telle que le parlement a été dissous, fut présenté devant le parlement le 26 janvier dernier. Les ministériels ne craignent pas de démontrer que les tories ont fait de l'obstruction.

Le Dr Béland

Le Dr Béland, député de Beauce, a prononcé, dimanche, à D'Israëli. un discours sur la marine et la réciprocité qui a eu beaucoup d'effet.

Le Dr Béland, a été certainement le politicien le plus occupé. Le midi, après la messe, il a parle à Lambton, il s'est rendu aussitôt après à d'Israëli où il a parti à trois heures, immédiatement après cette assemblée, il est reparti pour son comté où il a parlé, le soir, à St-Sébastien.

Dans la Beauce, les oppositionnistes en sont rendus à choisir leur troisième candidat. Les deux premiers, l'avocat Hamel et le Dr Cloutier, ont cru plus prudent de ne pas s'attaquer au député le plus populaire du Canada qu'est le Dr Béland.

Le Parlement est dissous

—Sur l'avis de ses conseillers, le gouvernement général a dissous le parlement samedi à midi.

Il a été décidé que la mise en nomination aurait lieu le jeudi 11 septembre et la votation le 21.

Les brefs seront datés du 3 août et sont rapportables le 7 octobre.

De la dissolution, à la votation les partis auront sept semaines pour faire la lutte.

Le parlement qui vient d'être dissous était le onzième, depuis 1867.

Voici la liste des divers parlements qui se sont succédé :

	Ouv.	Dissol.
1.	Nov. 6 1867	Juil. 8 1872
2.	Mars 5, 1873	Janv. 2 1874
3.	Mai 26, 1874	Août, 8, 1878
4.	Fèv. 13 1879	Mai, 18 1882
5.	Fèv. 8, 1883	Janv. 15, 1887
6.	Avril, 13, 1888	Fèv. 8, 1891
7.	Avril, 29, 1891	Avril, 29 1896
8.	Août, 19, 1896	Oct. 9, 1900
9.	Fèv. 6, 1901	Sept. 24, 1904
10.	Janv. 11, 1905	Sept, 6, 1908
11.	Janv. 21, 1909	Sept. 29, 1911

Depuis 1867 les élections ont eu lieu aux dates suivantes : 1867 — 7 août et 20 septembre ; 1872, 20 juillet ;1874, 22 janvier ; 1878, 17 septembre ; 1881, le 26 juin, 1887, le 22 février ; 1891, le 5 mars ; 1896 le 23 juin ; 1900 le 7 novembre ; 1908 le 26 octobre ; 1911 le 21 septembre.

En 1908, il y eut 133 libéraux élus 85 conservateurs, 3 indépendants.

En 1908 le vote, a été 596,533 voix pour les libéraux, et 579,571 pour les oppositionnistes.

NOTES LOCALES

M. J. E. Perrault, C. R., et Mde Perrault sont revenus, de leur voyage en automobile aux Etats-Unis.

M. Georges Garneau, comptable de la Banque Molson, a passé le dimanche à Murray Bay.

M. Gustave Perrault, C. R., est parti pour Murray Bay, où il passera ses vacances.

Melle Alice Pothier, des Trois-Rivières, est en visite chez Melle Marguerite Lemieux.

Melles Arsenault, de Lévis, sont en visite chez Mde Jean-Marie Roy.

Melle Mary Spénard, est revenue d'un voyage à Québec.

M. J.-B. Gauthier, de St-Adrien de Ham, était au commencement de la semaine, en visite chez des parents.

M. et Mde Georges Dorais, de Victoriaville, sont revenus jeudi d'un voyage à Québec.

Mde Adélard Picher, est en visite, chez sa fille, Mde Parrot, de Leclercville.

Mde Pierre Maheu et Melle Catudal sont arrivées de Haverhill Mass., cette semaine.

Melle Mathilda Cannon, de Québec, est en visite chez M. le Dr Belleau.

M. le shérif Tousignant est revenu du Sanatorin Deblois, des Trois-Rivières, où il a fait une cure de quelques semaines.

M. L. Renaud Lavergne, avocat, est revenu d'une promenade, à Murray Bay.

Mde Joseph Daoust et Melles Daoust sont retournées à Montréal.

M. P. H. Côté, C. R, et sa famille, sont partis lundis pour un voyage à Old Orchard.

Mde J.-B. Gauthier, de St-Adrien de Ham, passe un mois en notre ville, chez ses deux filles, Mdes Hubert Vallières et Alfred Lemieux.

Le révérend Frère directeur du collèges des Ecoles Chrétienne, de la Baie du Febvre, est en visite chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville.

M. et Mde Hercule Tousignant, de St-Pierre-les Becquets, étaient en visite chez leur cousin M. A. Roux de cette ville.

M. et Mde William Bergeron, sont allés à Warwick hier, Mde Bergeron a été appelée auprès de sa sœur Mde Gauthier dangereusement malade.

Melle Marie-Anne et Henri Laroche, de cette ville, sont revenus lundi, après une promenade de quelques jours à Ste-Julie. en visite chez des parents.

Melles Blanche et Rose Verville, de cette paroisse, sont revenues mercredi, après avoir passé quelques jours à St-Léonard en visite chez des parents.

M. et Mde Louis Desjardins, sont retournés à Mégantic, après une promenade chez M. Valère Cloutier.

Mme Denis Leblanc est partie en promenade pour une quinzaine, à St-Antoine de Tilly, St Apolinaire et Québec, chez des parents et amis.

M. Wilfrid Morin, de Ste-Hélène de Chester est venu assister aux funérailles de son cousin, M. Eugène Morin.

St-Hyacinthe

Reçoit froidement le grand'maître du nationalisme.

St-Hyacinthe, 31.—On annonce que M. Bourassa va jeter son dévolu sur St-Hyacinthe comme candidat à la prochaine élection fédérale.

M. Beauparlant l'opposera.

M. Bourassa se rappellera longtemps l'assemblée . elle est l'indice de mauvais jours qui ne sont pas éloignés.

"Le Devoir" va vouloir sans compter des peurs ce soir, en disant qu'il y avait 10,000 électeurs, soit à peu près toute la population de St-Hyacinthe mais n'en croyons rien, M. Bourassa a quitté Saint Hyacinthe rongé par le plus noir dépit et le fiel bien gros, on a hâte de le voir le 13 août, Le maitre s'était fait accompagner de Marsil, qui demande que les Canadiens français ne fassent plus affaires avec les anglais, et de l'avocat Guimont.

Désastreux incendie à Farnham

Une trentaine de maisons sont détruites dans la nuit du 31 juillet au 1er août

La petite ville vient d'être visitée par un désastreux incendie dont elle aura peine à se relever. Le feu a pris naissance vers dix heures samedi soir et à deux heures ce matin la partie commerciale était réduite en cendres.

Le feu, dit-on, prit naissance dans une remise près du magazin Choquette Le feu se communiqua rapidement à cette bâtisse dans laquelle se trouvait également le central du téléphone Bell. La maison fut en très peu de temps la proie des flammes qui se communiquèrent rapidement aux maisons voisines.

On s'aperçut vite que la brigade locale ne pourrait parvenir à éteindre un incendie qui faisait de si rapides progrès. On demande immédiatement de l'aide à Montréal, Sherbrooke et Saint-Jean. Une douzaine d'hommes se rendirent de Montréal avec une pompe à vapeur et des boyaux. Deux pompiers de Sherbrooke avec une pompe et des boyaux arrivèrent peu après sur le lieu du sinistre. Il était malheureusement un peu tard et ce matin le spectacle le plus lamentable se présente aux yeux des citoyens de Farnham. Tout est brûlé dans la partie commerciale. Une trentaine de maisons, évaluées à environ $200,000 ne sont plus que des ruines.

STANFOLD

Sous ce titre, nous lisons dans "*La Tribune*", journal publié à Sherbrooke, les notes suivantes :

—M. E. Binette, de Québec, et ses deux fillettes Yvette et Fernande, sont en promenade chez des parents et des amis.

—M. l'avocat M. Richard, M. P. A. Brassard, M. D., sont partis pour un voyage de quelques mois dans l'Ouest Canadien. Nos amis visiteront Edmonton, Winnipeg, Chicago, Brandon, Saskatoon et Battleford où ils seront les hôtes de l'hon. sénateur Benj. Prince. Nous leur souhaitons bon voyage.

—M. T. G. E. Belleau, accompagné de MM. les vicaires de St-Norbert et de St-Paul sont revenus du Saguenay où ils étaient allés faire un voyage.

—Les travaux de l'église avancent avec une grande rapidité. Dans une couple de jours, MM. L. Caron & Cie commenceront la construction de notre nouveau temple qui sera construit en pierre et qui aura deux clochers de 190 pieds de hauteur. Le coût de notre église sera de $95,000.

—Un jeune homme de St-Norbert, du nom de Juneau, s'est fait blesser par son cheval. Ce dernier au passage d'un train de fret prit peur, renversa le jeune homme et lui fit de profondes blessures à la tête. Le Dr Garneau lui a donné les soins requis.

—M. P. Lachance est revenu des Mille-Iles où il a acheté d'immenses terrains.

—Beaucoup de personnes sont allées entendre les sornettes de Lavergne, Gilbert et Marcil & Cie, manufacturiers de bêtises ! !

Un tres grand besoin d'hommes

Il y eut une conférence hier à Winnipeg entre les sous ministres de l'Agriculture du Manitoba et de Saskatchewan et le Commissaire d'Immigration du gouvernement du Dominion, au sujet du besoin de moissonneurs, et les estimés les moins élevés en donnent le nombre de 40,000 à 45,000. Les rapports du gouvernement démontrent que l'on commencera à couper le blé d'hiver, en Alberta, et les districts plus avancés de South Saskatchewan et Manitoba, avant le 10 août et que la récolte se fera entre le 15 et 20 août. Les compagnies de chemins de fer agissent dans le but de contribuer à obtenir la main-d'œuvre nécessaire et l'agent général du Grand Tronc Pacifique annonce que la compagnie peut transporter 4000 ou 5000 sur leurs lignes les 8 et 9 août et à partir du 15 août, en aussi grand nombre que l'on peut les avoir.

LES POIS

Pour les Cultivateurs

Le Canada exporte annuellement une quantité assez considérable de pois secs, une des principales récoltes de la province de Québec. Cette exportation s'est montée à

	Minots.
En 1908	772,072
En 1909	968,018
En 1910	626,039

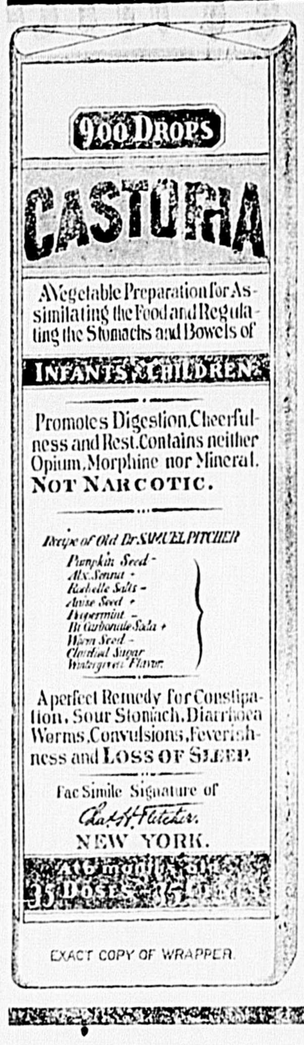
Sur cette quantité, les Etats-Unis ne nous ont acheté que comparativement peu de choses : 95,785 minots en 1908, 129,424 minots en 1909 et 280,531 minots en 1910.

Il ne serait pas difficile, avec la réciprocité, de vendre de 500,000 à 1,000,000 de minots de pois aux Etats-Unis.

Le droit payé par les pois secs à l'entrée aux Etats-Unis est de 25c par minot, pour les poids entiers et 40c par minot pour les poids cassés.

Comptons seulement les poids entiers et nous trouverons que la réciprocité peut mettre dans le gousset des cultivateurs canadiens, de $125,000 à $250,000 par année.

Avec le reste, ça vaut la peine de voter pour la réciprocité.



CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
CASTORIA
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Impressions d'un correspondant de Journaux américains sur le Grand Tronc Pacifique

M. Watson Banks Berry, d'Ottawa, correspondant du "Sun" de New-York, de l'"Evening Post" de New York, et du Journal de Commerce de New York," qui a été dans l'Ouest du Canada pendant les quelques dernières semaines, à ce qui suit à dire dans le "Evening Journal" d'Edmonton au sujet du Grand Tronc Pacifique sur lequel il a voyagé.

"L'une des plus grandes surprises de ma vie s'est réalisée lorsque j'ai vu pour la première fois le plaisir de voyager sur l'extension ouest du Grand Tronc Pacifique. Comme le chemin est nouveau, je m'attendais à une expérience comme on en fait lorsqu'on voyage sur un nouveau chemin de fer. Au lieu de voitures démodées, d'un service lent et d'une ligne raboteuse, j'ai trouvé que le Grand Tronc Pacifique a des trains qui feraient honneur à n'importe quelle compagnie de chemins de fer en Amérique. Avec des trains solides à vestibules sur lesquels sont aménagés toutes les commodités, chaussée qui n'a de supérieure nulle part, gros engins et série de trains rapides et plusieurs autres avantages, le chemin présente une apparence d'un grand chemin en acier. Plusieurs chemins de fer qui ont été ouverts au public il y a vingt-cinq ans, n'ont pas encore mis leurs propriétés dans une condition aussi parfaite que celui-ci à son commencement.

Feu Mme Arthur Poitras

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Arthur Poitras, née Adéline Côté, de Victoriaville. Mme Poitras est décédée le 3 août 1911 à l'âge de 64 ans. Les funérailles auront lieu dimanche matin à 9½ hrs à Victoriaville.

Nous offrons à la famille Poitras nos plus sincères condoléances.

Mort Prématurée

d'un citoyen de Ste-Elizabeth de Warwick

Jeudi, le 27 juillet dernier, M. Georges Powell, de Ste-Elizabeth de Warwick, se préparait à prendre le train du Grand Tronc, en route pour St-Hyacinthe, lorsque soudain il tomba victime d'une syncope du cœur, à St-Médard de Warwick.

Les Dr François-Xavier, et François Joseph Lafleche furent mandés en toute hâte et donnèrent leurs soins à M. Powell. Dans la nuit de jeudi à vendredi l'état du malade s'est un peu améliorée, mais il n'avait pas repris connaissance. Vendredi, il fut transporté chez lui, à Ste-Elizabeth de Warwick, ou il est mort, dimanche soir.

M. Powell venait de France. Il était arrivé au pays depuis environ quarante ans. Les funérailles ont eu lieu mardi à St-Elizabeth.

A Vendre

Un coffre de sûreté (safe) de 1.800 bls à l'épreuve du feu et en parfait ordre. Bonne conditions. S'adresser à

PIERRE MAHEU,
Arthabaska.

Mort de Mde Louis Brunelle

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mde Louis Brunelle, née Adélaïde Routhier, arrivée à Victoriaville jeudi soir. Elle était âgée de 71 ans, six mois.

Elle était la mère de M. Napoléon Brunelle, de Victoriaville, de Mdes Elzéar Roberge et Onésime Fortin, J. B. Dussault, de Victoriaville, de Mde William Marcotte de Manchester.

M. Octave Brunelle, de Vaudreuil, et Mde W. Marcotte, de Manchester, sont arrivés à Victoriaville pour les funérailles qui auront lieu samedi à 9½ heures.

Nous offrons à la famille Brunelle nos plus sincères sympathies. Tous regrettent la disparition de cette femme de bien.

R. I. P.

Décès

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Eugène Morin, fils de M. Eusèbe Morin, de cette ville, arrivée le 2 du courant, après six semaines de maladie.

Il est décédé à l'âge de 22 ans.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous présentons à la famille nos plus sincères sympathies.

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mercredi 23 d'août 1911, des soumissions pour la construction d'un quai public à Papineauville, comté de Labelle, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour le quai de Papineauville, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands rue St-Jacques, Montréal ; et du maître de poste de Papineauville, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leur résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation récitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'execute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 28 juillet 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

NAISSANCES

En cette ville, le 31 juillet, l'épouse de M. Hercule Laroche, une fille. Parrain et marraine, M. et Mde Philias Fleury, de cette paroisse.

En cette ville, le 1er août courant, l'épouse de M. Emile Bergeron, un fils. Parrain et marraine M. et Mde Edmond Paris.

En cette paroisse, le 2 du courant, l'épouse de M. Ovide Bilodeau, un fils. Parrain et marraine M. et Mde Edouard Houde.



Rev. Père Morriscy

Pourquoi ne pas vous débarrasser de ce Catarrhe?

Il y a peu de gens vivant sous ce climat rude et variable qui ne souffrent pas au moins d'une légère attaque de Catarrhe.

Cependant, vu qu'il n'est pas très dangereux par lui-même, la plupart des gens y prêtent naturellement peu d'attention dès les premières phases. Mais un jour arrive qu'ils constatent le fait que la maladie s'est attachée aux poumons ou peut-être dans l'estomac, par le fait d'avoir absorbé le phlegme. Outre qu'il est alors dangereux arrivé à cette période, le Catarrhe est des plus désagréable tant pour celui qui en est atteint que pour les autres.

Le Remède No. 26 du Père Morriscy

est un traitement tout à la fois interne et externe qui a guéri et guérira les cas les plus opiniâtres. Les tablettes prises trois ou quatre fois par jour, purifient le sang et aident à chasser la maladie, tandis que l'onguent curatif et antiseptique appliqué au fond des narines, nettoie les parties affectées, guérit et complète la guérison.

C'est actuellement l'époque propice de vous procurer le Remède No. 26 pour commencer à vous débarrasser de ce Catarrhe. Traitement combiné, 50c. chez tous les marchands.

Father Morrisoy Medicine Co., Ltd., -

MONTREAL, P. Q.

Comment avoir un beau teint

Un traitement pour restaurer l'approvisionnement du sang qui a eu les plus grands succès

Voici la seule chose que nous ayons à dire aux personnes qui sont pâles, faibles et exsangues : Vous êtes pâles et faibles parce que vous n'avez pas assez de sang, et vous ne serez pas mieux tant que vous n'augmenterez pas votre approvisionnement de sang, car ceux qui négligent l'anémie contractent vite la mortelle consomption. Lorsque vous avez augmenté votre approvisionnement de sang, vous pouvez compter avoir un bon teint, ne plus ressentir cette sensation de fatigue et d'épuisement, avoir bon appétit et retirer une bonne nutrition de votre sang. Maintenant, le seul moyen toujours efficace d'obtenir un approvisionnement de sang nouveau, riche et rouge, c'est de prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Chaque dose aide à faire du sang nouveau, et ce sang nouveau, traversant les veines, procure santé et force à chaque organe et à chaque partie du corps, rendant les personnes faibles et malades, gaies, actives et fortes.

Cela a été prouvé dans des milliers de cas, dont celui de Mme George Clark, d'Abbottsford, C. A., donne une preuve manifeste. Mme Clark dit : Après avoir passé deux ans et six mois dans un hôpital pour obtenir le diplôme de garde malade, ma santé commença à décliner. Je devins pâle et la moindre fatigue me faisait perdre la respiration. Après avoir reçu mon diplôme, je me rendis dans la Colombie Anglaise pour y exercer ma profession comme infirmière privée Au premier malade que j'eus à soigner, je constatai que je n'étais pas capable de faire le travail. Les toniques du médecin ne purent rien me faire, et, agissant d'après mon jugement personnel j'achetai une certaine quantité de Pilules Roses du Dr Williams Avant d'avoir fini de les prendre, je fus réellement surprise du résultat obtenu. Les couleurs me revinrent aux joues. Je pris des forces, et, après en avoir employé neuf boites, je puis retourner à ma profession de garde malade. Depuis, je me suis mariée, mais les Pilules Roses du Dr Williams sont toujours mes amies.

En vente chez tous les pharmaciens ou expédiées par la poste à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50 par la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Chambre des Communes

Voici le vote pris sur la motion de M. Crocket, député conservateur de York, Nouveau Brunswick, pour censurer l'Hon. W. Pugsley ministre des Travaux Publics, dans le gouvernement Laurier, comportant un vote de non confiance contre le Gouvernement Laurier.

Pour la motion :

MESSIEURS

Ames, Armstrong, Arthurs, Barker, Barnard, Best, Blain, Blondin, Borden, (Halifax), Bradbury, Broder, Burrell, Campbell, Chisholm (Huron), Clare, Cowan, Croket, Crothers, Currie (Simcoe), Doherty, Donnelly, Edwards, Elson, Fraser. Gilbert, Goodeve, Haggart (Winnipeg), Henderson, Herron, Hughes, Jameson, Kidd, Lancaster, Lennox, Macdonell, McCall, McCarthy, Maddin, Meighen, Middlebro, Nantel Osler, Paquet, Perley, Porter, Reid (Granville), Rhodes, Roche, Russell, Shaffner, Sharpe (Lisgar), Sharpe (Ontario), Sproule, Staples. Taylor (New Westminster), Thornton, Wallace, Wilson, (Lennox and Addington) et Wright—59.

Contre la motion.

MESSIEURS

Allard, Allen, Aylesworth, (Sir Allen), Béland, Black, Borden, (Sir F), Boyer, Bureau, Cash, Champagne, Chisholm (Antigonish), Chisholm (Inverness), Clark (Red Der), Clarke (Essex), Currie (Prince Edward), Delisle, Demers, Devlin, Dubeau, Emmerson, Ethier, Fielding, Fisher, Fortier, Fowke, Gauvreau, Geoffrion, Girard, Hodgins, Hunt, Knowles, Kyte, Lachance, Lafortune, Lanctôt, Lanctôt, (Laprairie Napierville), Lanctôt (Richeheu), Lapointe, Leblanc, Lemieux; Logie, Lovell, Macdonald, MacNutt, McAllister, McCoig, McColl, McGiverin, McIntyre, McKenzie, McLean (Huron), McMillan, Marcile (Bagot), Martin (Montréal, Ste-Marie), Martin (Regina), Martin (Wellington), Mayrand, Michaud, Miller, Molloy, Nesbitt, Neely, Oliver, Papineau, Parent, Paterson, Pickup, Proulx, Prowse, Pugsley, Rankin, Richards, Rivet, Ross (Middlesex), Ross (Rimouski), Roy (Dorchester), Roy (Montmagny), Rutan, Savoie, Schell, Seguin, Smith (Middlex), Sperry, Templeman, Tobin, Todd, Turcotte (Nicolet), Turcotte (Québec), Turgeon, Turiff, Verville, White (Victoria, Alta), and Wilson (Laval)

Tous ceux qui ont voté pour la motion sont des conservateurs, M. A. Gilbert s'est inscrit comme conservateur, il l'est réellement quoiqu'il se soit proclamé libéral lors de son élection. Les libéraux de Drummond et Arthabaska sont maintenant bien avertis.

Tous ceux qui ont voté contre la motion sont des libéraux.

Rouville fait une belle reception aux honorables MM. Brodeur et Lemieux

Le ministre de la marine revoit avec une vive émotion ses électeurs de vingt ans, auxquels il expose les grandes questions du jour. — Une adresse du maire de Marieville.

Marieville, 24. — L'honorable L. P. Brodeur, ministre de la Marine du Canada, a fait hier sa première visite officielle à ses électeurs depuis son retour de la conférence impériale de Londres et des fêtes du Couronnement.

Grâce à la foule nombreuse accourue non seulement de tous les points du comté, mais encore de Montréal et des centres avoisinants, cette visite a pris les proportions d'une visite triomphale.

De Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe et des paroisses du comté arrivaient les voitures et les automobiles bondées de monde, tandis que les trains spéciaux partis de St-Césaire et de la métropole n'amenaient guère moins de deux mille personnes. Aussi, le ministre qui avait passé entre la double haie d'une population sympathique, put-il dire au début de son discours qu'il avait devant lui la majorité de ses électeurs. En réalité ce n'était plus l'assemblée de Marieville qu'annonçaient les journaux, mais l'assemblée du comté de Rouville tout entier.

De la gare à l'estrade, dressée au milieu du frais ombrage dominé par les vieux arbres du parc Crevier, la route était indiquée par des décorations aux vives et gaies couleurs de France et à celles de l'Angleterre.

Les maisons particulières étaient elles-mêmes pavoisées en grand nombre.

A la station du chemin de fer, un automobile attendait les honorables MM. Brodeur et Lemieux, qui, rendus à la tribune qu'on leur avait préparée, trouvèrent là le curé de la paroisse, M. l'abbé Roberge, et le maire de la ville M. Guillet. Les autres députés à prendre place sur l'estrade étaient nombreux ; citons MM. L. A. Rivet, député d'Hochelaga ; Amédée Geoffrion, député de Verchères, le Dr Désaulniers, député de Chambly ; Victor Geoffrion, député de Chambly-Verchères ; Joseph Demers, député de Saint-Jean ; J. L. Perron, A. M. Beauparlant, et Benoit. MM. Champagne et Choquette, conseillers législatifs ; MM. E. A. Bissonnette, S. Létourneau, T. Rhéaume et beaucoup d'autres.

Quand l'harmonie de Marieville eut joué accompagnée par la grande voix de la foule, l'hymne national, M. Guillet qui avait été élu président de l'assemblée, lut une adresse à l'honorable ministre de la marine, dont les plus élogieux passages furent soulignés par de frénétiques applaudissements. Dans cette adresse on retraçait dans ses grandes lignes la carrière politique de M. Brodeur qui, depuis vingt ans, a été consacré à défendre à Ottawa, les intérêts des électeurs du comté de Rouville.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Les Nouvelles Pièces de Monnaie

Ottawa, 26 — La " Gazette du Canada, " dans un supplément, publie une proclamation annonçant que les pièces de monnaie qui seront frappées à l'effigie du nouveau roi seront de la dénomination et des dessins suivants.

Cinquante cents—A l'avers, l'impression de l'effigie de Sa Majesté le Roi Georges V, composée de la tête et du buste portant la robe impériale et la robe de cérémonie avec le collier et la jarretière, et regardant à gauche *avec l'inscription* : " Georgius V, Rex et Ind. imp. et au revers les mots et chiffres " 50 cents Canada " et la date de l'année dans une guirlande de feuilles d'érable surmontée de la couronne impériale avec un grènetis sur le cordon.

Dix cents.—A l'avers les mêmes impression et inscription que sur la pièce de cinquante cents, au revers, les mots et chiffres "10 cents Canada," et la date de l'année dans une guirlande de feuilles d'érable surmontée de la couronne impériale avec un grènetis sur le cordon.

La neige tombe dans la Capitale

Ottawa, 26.—Jamais de mémoire d'aucun citoyen d'Ottawa, jusqu'à deux heures, hier après-midi, on n'avait vu de la neige tomber nans la Capitale dans le mois de juillet. A cette heure-là, hier, tout le monde a pu voir pendant au moins dix minutes tomber des flocons de neige. A ce moment le thermomètre, à l'observatoire du gouvernement marquait 52.9 degrés.

Nous avons une superbe prime à donner à tout abonné nouveau, ou à toute personne qui nous trouvera un abonné nouveau.

L'abonnement est d'une piastre payable d'avance. Cette condition est exigée.

Cette PRIME consiste en nn superbe portrait en couleurs de notre SAINT-PERE le PAPE PIE X représenté assis à sa table de travail. C'est un beau et grand portrait, qui encadré, fera l'ornement de votre maison.

Le Gaulois

Le Gaulois journal quotidien français le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres françaises.

Les membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, $3.20, Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-là. C'est ce qu'il y a de mieux en France. Les lecteurs de ce journal reçoivent gratuitement une superbe revue illustrée " Le Gaulois du Dimanche", qui vaut a elle seule le prix de l'abonnement

INTERCOLONIAL RAILWAY

Changement d'Horaire

Le et après dimanche, le 4 juin, 1911, les trains quitteront Lévis comme suit :

8.20 a. m.—Express pour Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbellton, tous les jours, dimanche excepté.

1.55 p. m.—Express Maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney, tous les jours, excepté le samedi. Ce train ne se rend qu'à Campbellton le samedi.

5.15 p. m.—Express pour Rivière-du-Loup tous les jours, dimanche exceptés.

12.10 a. m.—Océan Limité pour St-Jean, N.B. Halifax et Sydney, tous les jours, excepte le dimanche, avec char dortoir jusqu'à Murray-Bay.

12.50 p. m.—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours.

12.05 a. m.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal, le lundi seulement.

3.30 a. m.—Océan Limité pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le lundi.

Pour plus amples informations et char dortoir ou parloir, accommodation, s'adresser aux bureaux des billets de la ville rue DuFort, 22 rue Dalhousie et 349 rue St-Paul, Québec. Téléphones 530 et 99.

* * *

Service pour les Provinces Maritimes

Express Maritime

Départ de Montréal, 8.15 a. m.

Océan Limité

Départ de Montréal, 7.30 p. m.

Char-dortoir pour le quai de la Rivière Ouelle, Cacouna, Matane, Halifax et St-Jean.

Le train le plus confortable d'Amérique.

QUI VEUT VOYAGER LOIN MENAGE SA MONTURE

Et qui veut vivre vieux doit en prendre le moyen.

LES PILULES ROUGES

EN FOURNISSENT LE MOYEN AUX FEMMES.

Comme preuves deux guérisons.

Nos bons vieux aïeux parlaient souvent par proverbes.

C'était un façon populaire d'exprimer, en peu de mots bien choisis, quelques pensées profondes et des opinions imprégnées de saine et vigoureuse philosophie.

Le proverbe, facile à retenir, se transmettait ainsi de père en fils et de village en village, pour constituer la sagesse des petites gens, et dans les siècles où les livres ne se trouvaient que dans les monastères, parce que l'imprimerie n'était pas encore connue, le proverbe suppléait à ce manque de lecture et fournissait à l'intelligence assez de solides notions pour la tenir en éveil et la faire réfléchir.

Or, de tous ces proverbes qui nous viennent ainsi du passé, l'un des plus sages et des plus savants est encore celui que nous avons mis en tête de cet article: Qui veut voyager loin doit ménager son cheval ou sa monture.

Parce que autrement, et si, par fanfaronnade, le cavalier fatigue, éreinte ou surmène sa bête durant les premières heures, il court le risque de rester en route et de s'en revenir à pied.

Appliquons maintenant ce proverbe à l'organisme humain et nous dirons: Qui veut vivre vieux doit en prendre le moyen. Et ce moyen consiste exactement à ménager sa monture. C'est-à-dire que, pour vivre vieux et vivre bien, il faut, non pas seulement connaître ses forces pour ne jamais entreprendre rien qui soit au-dessus d'elles, mais encore et surtout ne rien négliger pour maintenir son organisme en bonne condition. Ce qui n'est aujourd'hui qu'un bobo peut devenir une plaie cancéreuse, si nous laissons le bobo s'envenimer. Et au point de vue des piastres et de la sécurité, il coûte moins cher et c'est moins risqué de guérir un bobo que de combattre une plaie cancéreuse.

Mais, de tous les organismes, il n'en est aucun qui soit plus délicat, plus sensible et plus impressionnable que l'organisme de la femme. Le moindre incident se complique à n'en plus finir dès qu'on y met de la négligence, et tel malaise qui pourrait, au commencement, se guérir en quelques jours, devient, si on laisse faire, une maladie qui mène au tombeau.

De là l'extrême importance d'avoir constamment sous la main un remède qui soit facile à prendre et qui soit efficace.

Et c'est pour ce motif que la femme, la jeune fille qui veut voyager loin, c'est-à-dire grandir en force et en santé et s'acquitter pleinement de ses fonctions domestiques et sociales, doit prévoir les accidents de la route pour en éviter les complications meurtrières.

A ce compte, cette femme ou cette jeune fille n'a pas de guide plus sûr que ses propres compagnes dont nous publions les lettres et les photographies. Car ces personnes ont éprouvé les malaises ou enduré les maladies qui menacent toutes les femmes, et du moment qu'elles ont été guéries par les Pilules Rouges et qu'elles ont la sincérité de proclamer leur reconnaissance, il est évident que ces témoignages doivent constituer la meilleure des recommandations et indiquer à toutes les femmes maladives ce qu'elles doivent faire pour MENAGER LEUR MONTURE, pour recouvrer les forces et la vigueur perdues et redevenir de robustes et joyeuses ménagères ou des jeunes filles en pleine santé.

Si vous, femmes malades, ne pouvez aller vous-mêmes consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, écrivez donc, et écrivez aujourd'hui plutôt que demain, car demain, ce sera peut-être trop tard. Ces consultations, du reste, ne coûtent pas un sou.



Mme. Ed. Sasville, Malone, N. Y.

" J'ai souffert pendant plusieurs mois de faiblesse générale et d'épuisement nerveux, le tout accompagné de maux de tête si fréquents et si violents que j'en étais découragée. C'est sur ces entrefaites que j'entendis parler des Pilules Rouges. J'en pris pendant quelques mois et, grâce à ce bienfaisant tonique, je suis guérie. Mes forces me sont revenues avec la santé que j'avais auparavant. En un mot, je suis complètement remise; mes maux de tête d'autrefois ne reviennent plus et c'est en présence d'un résultat si sensible et si encourageant que je suis heureuse d'en faire part à tous ceux et celles qui viennent me voir."

Dame ALMA LEFEBVRE, Viauville, Qué.

" Pendant toute ma jeunesse j'ai souffert beaucoup périodiquement, et chaque année semblait augmenter le mal. Après mon mariage, j'étais forcée de prendre le lit souvent pendant plusieurs jours, et je me relevais toujours de plus en plus faible. Pour refaire mes forces, j'eus recours aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'avais déjà employées avec le plus grand succès dans mon jeune âge. Cette fois encore mes douleurs furent calmées et je me sentis plus vigoureuse. Je trouve que ce remède n'a pas son égal et j'aime à l'employer de temps en temps pour me soutenir."

Dame ED. SASVILLE, 35 South Pearl, Malone, N.Y.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

SANTAL CAPSULES MIDY

...hoffensif, d'une p... rété absolue, guérit... 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

LECTEURS : UNE PRIME !

Toute personne ou tout abonné qui nous procurera un abonné "nouveau" recevra par le retour du courrier, une prime très intéressante.

Abonnez-vous à " L'UNION DES CANTONS DE L'EST ; une piastre par année seulement. L'UNION publie gratuitement, pour ses abonnés, les naissances, décès et autres nouvelles de leur famille.

Profitez de cette occasion pour recevoir un bon journal de famille et recevoir une belle prime.

Ouvriers Demandés

ON DEMANDE des Ouvriers capables pour menuiseries et l'ameublement,

Vous adressez personnellement ou par lettre à

TOBIN MANUFACTURING CO.,
Bromptonville, Qué.

WILFRID LAROCHE, M. D.

MÉDECIN-CHIRURGIEN,

WARWICK, Qué.

Forge à Vendre

M. ACHILLE FORTIER offre en vente, pour cause de santé, sa Forge avec son contenu, bois et fer pour voitures d'été et d'hiver, etc. De plus une bonne maison, une bonne écurie, construites dans le village, près de la rivière, des magasins, de l'école, de la fromagerie et des moulins.

Cette Forge a une grande clientèle. Ce n'est que le manque de santé qui oblige le soussigné à la vendre.

Adressez-vous à

ACHILLE FORTIER,
Trottier, Co d'Arthabaska.

MANUFACTURE DE

Portes et Chassis

DE

PEPIN & MICHAUD

HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD

ARTHABASKA, P. Q.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé.

AUSSI

MM. PEPIN & MICHAUD

SONT

Entrepreneurs de construction de toutes sortes. Toute demande est remplie dans le plus court délai possible. Bois de construction à vendre.

Ecrivez ou Adressez-vous à

PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.

N. B.—Une chaufferie est installée dans la manufacture.

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, $3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Province de Québec
District d'Arthabaska

Defense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de ma main.

Dame CELINA DEMERS
épouse de DESIRE JEAN

Stanfold, mars 1911.

ARTHUR LAMBERT

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Bois préparé en général.

Toujours en stock bois de constructions,
Bois de Charpente,
Bois à Lambris,
Bois pour l'intérieur,
Tournage,
Clapboard,
Bardeaux,
Lattes à crépir.

SPECIALITES

Bois de merisier pour plancher,

Machine à louer pour polir les planchers en bois francs.

No. 79 RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
VICTORIAVILLE, QUÉ.

JOSEPH GARNEAU

HUISSIER C. S.

BLACK LAKE, P. Q.

HOTEL ALBION

TENU PAR

PERRAULT & FRERE

PROPRIETAIRES

Athabaska, P. Q.

MM. PERRAULT & FRERE ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont acheté l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par les nouveaux propriétaires offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambre bien meublées grand salon, cuisine de première classe, sous la surveillance d'une bonne cuisinière, liquers de choix, cigares, etc.

MM. PERRAULT & FRERE espèrent mériter l'encouragement du public et ils promettent satisfaction.

Une visite est sollicitée,

PERRAULT & FRÈRE,
Arthabaska, P. Q.

Terre à Vendre

Une terre située dans le 2eme rang d'Arthabaska, à 1½ mille des villes d'Arthabaska et Victoriaville, de 7½ acres de large sur la profondeur du lot. Bien bâtie de maison et dépendances, 100 acres en culture ; il y a encore beaucoup de bois debout sur cette terre.

Le propriétaire vendra aussi le stock d'animaux comprenant 15 Bêtes à cornes, 2 Chevaux, 3 Porcs, etc., et tout l'agrès de culture, grains de semence, 75 Cordes de bois de chauffage, etc. S'adresser au propriétaire,

JOSEPH LABBE,
Arthabaska.

Ou à MAXIME LABBÉ,
Victoriaville, P. Q.

ROMEO ALIE

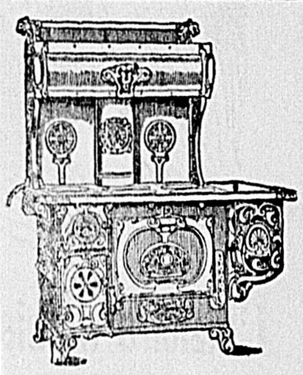
BOURREUR

VICTORIAVILLE, P. Q.,

M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.

Spécialités Bourrures de voitures.

Une visite est sollicitée.



La Fonderie de Victoriaville

A le plaisir d'annoncer au public qu'elle a le plus gros stock de poëles de cuisine et autres, du Comté d'Arthabaska. Elle tient les poëles d'acier de la plus grande manufacture du Canada, ainsi que les poëles en fonte. Tous ces poëles sont garantis et ont l'avantage de chauffer au bois et au charbon.

Si vous voulez économiser votre argent, venez examiner ce stock et connaître les prix. Nous défions toute compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

Une Occasion

Belle Terre à Vendre

M. Georges Johnson, de Tingwick, offre en vente, pour cause de santé, une belle terre située dans le 6ième rang de Tingwick, lot No 28. Elle a 200 acres de superficie, sur laquelle existent trois granges, une soue à cochons, une écurie, une bonne maison, avec aqueduc dans la maison et les granges, et bonne eau de sources. Ce lot a 75 acres de terre faite et 125 de terre à bois, une sucrerie de 2000 érables, le bois a une valeur commerciale, surtout de l'épinette et du cèdre.

Aussi en vente, de l'autre côté du chemin, en face de la maison, une terre faisant partie de lot no 28 du 5ième rang, comprenant 26 acres de terre faite et 3 acres sur laquelle passe moir sonneuses, etc.

Ces terres sont istuées à 3½ milles de l'église St-Patrice de Tingwick, 2½ milles de la Station de Kingsey, 3½ milles de la Station de Danville 4 milles de la ville d'Asbestos.

Pour renseignements, écrivez à

M. GEORGES JOHNSON,
Bureau de Poste Castle Bar

Ou à

LAVERGNE & GARNEAU, notaires,
Arthabaska, P. Q

GAUL & GIROUARD

Ingénieurs civils et des mines s'occupant aussi de l'examen des échantillons, du coût des explorations, des travaux municipaux et du drainage.

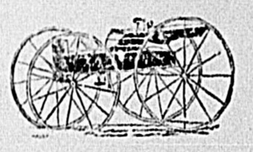
Alfred J. Gaul, A. M.,
Rénée. Girouard, A. M.
Bank of Hamilton Chambers,
34 Yonge St, Toronto.

Terre à Vendre à Stanfold

M. AMEDEE LANDRY, arpenteur, de Bécancour, offre à vendre une belle terre à Stanfold, située près du village.

Pour les renseignements s'adresser à

A. LANDRY, à Bécancour,
P. Q



Nouveau Charron

M. HUBERT VALLIERES, de St-Adrien, annonce qu'il a acheté de M. Sinaï Paradis, l'ancienne boutique de Philippe Lemay & Frères. M. Vallières est prêt à entreprendre tous les ouvrages que l'on voudra lui confier. Il espère mériter l'encouragement de la population d'Arthabaska et des endroits environnants.

M. Vallières fera tous les ouvrages en rapport avec les voitures, ouvrages de fer, bois, peinture et réparations d toutes sortes.

Il aura aussi un stock de Cercueils, de tous genres, ainsi que les garnitures de cercueils.

DEMANDÉ.—M. Vallières a besoin immédiatement d'un bon voiturier d'expérience.



Melle MARIE-LOUISE BRISEBOIS

L'Histoire de bien des Jeunes Filles

Mademoiselle MARIE LOUISE BRISEBOIS, une jeune institutrice du Comté de Témiscouata, résume au profit d'un grand nombre de jeunes filles que l'anémie épuise, les différentes phases du mal si répandu parmi le beau sexe et dont elle a trouvé la guérison dans l'usage du

VIN ST-MICHEL

MM. BOIVIN, WILSON & CIE., Montréal.

Messieurs :—Dans mon jeune âge, j'étais délicate et débile. Plus tard, c'est-à-dire vers l'âge de douze ans, ma santé était encore mauvaise et inspirait des craintes à ma famille ; j'étais pâle, maigre et bien faible. J'avais presque continuellement mal à la tête et au cœur. La classe me fatiguait beaucoup et c'est avec grand peine que j'ai pu finir mes études. Ma famille qui commençait à désespérer de ma vie, se décida, après avoir essayé inutilement bien des remèdes à me donner comme tonique le VIN ST-MICHEL, ce grand rénovateur du sang. Je repris des forces rapidement et je jouis aujourd'hui d'une santé parfaite.

Bien à vous,

MARIE-LOUISE BRISEBOIS, Institutrice.

L'Anémie et la Chlorose, (Pâles couleurs) sont, parmi les maladies qui affectent le beau sexe, les plus généralement répandues. Les symptômes varient à l'infini : teint pâle ou jaune verdâtre, lèvres et gencives décolorées, état nerveux que la moindre contrariété exaspère, manque de sommeil ou sommeil troublé par d'affreux cauchemars, dyspepsie, vapeurs, palpitations de cœur, vertiges, sensibilité excessive, humeur changeante, tout indique l'appauvrissement du sang et le recours nécessaire au tonique par excellence le

VIN ST-MICHEL

qui dissipera, comme par magie, tous ces malaises. On en éprouvera, dès les premiers verres, l'effet bienfaisant, stimulant, reconstituant. Il n'y a pas de meilleur fortifiant—des milliers de guérisons le prouvent indiscutablement.

DOSE : Un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT "En bouteille seulement"

BOIVIN, WILSON & CIE.

520, RUE ST-PAUL, • MONTREAL

Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston, Mass.

Dépositaires pour les Etats-Unis.

La Marine Canadienne

Voici les principaux points du rapport déposé aux Communes par Sir Wilfrid Laurier, sur les conférences tenues à Londres, définissant le statut de la marine de guerre du Canada.

8o. Le service naval et les forces du Dominion du Canada et de l'Australie seront exclusivement sous la direction de leurs gouvernements respectifs.

2o. L'entraînement et la discipline des forces navales des Dominions seront généralement les mêmes que ceux de la flotte du Royaume-Uni, et par entente les officiers et les hommes de ces flottes seront interchangeables avec ceux qui sont sous la direction de l'amirauté anglaise.

3o. Les navires de chaque dominion hisseront à l'arrière le pavillon blanc, symbole de l'autorité de la Couronne et à l'avant le pavillon du Dominion auquel ils appartiendront.

4o. Les gouvernements canadien et australien auront leurs stations navales particulières, tel que convenu et déterminées de temps à autre. La cédule A définit les limites des stations du Canada et la cédule B celles des stations de l'Australie.

5o. Quand les gouvernements canadien et australien voudront envoyer leurs navires dans le reste de l'empire britannique et hors de leurs stations respectives, ils devront en notifier l'amirauté anglaise.

6o. Quand les gouvernements canadien et australien voudront envoyer leurs navires dans les ports étrangers, il leur faudra (concurrence du gouvernement impérial, afin que celui-ci fasse avec le Foreing Office, les arrangements nécessaires de même que cela se fait pour les navires de la flotte anglaise au temps et de la manière usité entre l'amirauté anglaise et le " Foreing Office. "

7o. Pendant que les navire d'un Dominion seront dans les ports étrangers, l'officier qui les commandera devra envoyer à l'officier commandant en chef de cette station ou à l'amirauté anglaise un rapport de leurs agissements.

L'officier commandant un navire d'un dominion pendant tout le temps qu'il sera dans un pirt étranger devra obéir à tous les ordres qu'il peut recevoir du gouvernement du Royaume-Uni quant à sa conduite pendant les affaires internationales qui peuvent surgir ; le gouvernement de ce dominion en sera tenu au courant.

8o. L'officier commandant un navire d'un Dominion qui devra faire halte dans un port étranger sans avoir fait d'arrangement préalable soit à cause de la température, de dommages ou d'urgence, fera rapport de son arrivée dans ce port et de ses raisons de faire halte au commandant en chef de cette station ou à l'amirauté et obéira tout le temps qu'il restera dans ce port étranger à toutes instructions qu'il pourra recevoir du gouvernement du Royaume Uni quant à ses relations avec les autorités du lieu. Le Dominion auquel appartient ce navire en sera informé.

9o. Quand un navire de l'Amirauté rencontre un navire des Dominions, l'officier le plus âgé en rang aura droit (Senior officer) de commander dans les affaires de cérémonie et dans les relations sociales internationales, ou quand il y a décision d'action commune, mais n'aura pas le pouvoir de diriger les mouvements des navires à moins que ceux-ci n'aient l'ordre de coopérer en vertu d'une entente mutuelle.

10o. Dans les ports étrangers, l'officier le plus âgé en rang (Senior officer) aura le commandement, mais il ne devra pas agir de manière à contrecarrer les ordres que le plus jeune peut avoir de son gouvernement.

11o. Quand un Dominion veut former une cour martiale et qu'il ne peut trouver un nombre suffisant d'officiers pour la former dans la marine du Dominion, l'Amirauté anglaise, si on le lui demande, prendra ses mesures pour compléter la formation de cette cour.

Sa Majesté en conseil et les gouvernements de Dominions prendront des mesures pour définir dans quelles conditions les officiers des différents dominions pourront siéger en cour martiale commune.

12o. L'amirauté anglaise entreprendra de prêter aux Dominions pendant la période de développement de leurs marines à des conditions à déterminer plus tard tel officier supérieur (Flag Officer) et tels autres officiers et tels hommes dont ils pourront avoir besoin. Dans le choix l'on donnera préférence aux officiers et aux hommes venant du Dominion ou qui ont des relations au Dominion qui les demande mais devront tous être en service volontaire.

13o. Le service des officiers de la flotte anglaise qui prendront du service dans les flottes des Dominions ou des officiers de ces flottes qui prendront du service dans la marine anglaise compteront à toutes fins que de droit pour les promotions, la paie, la mise à la retraite tout comme s'il fut fait dans la marine ou ils ont d'abord pris du service.

14o. Avant de déterminer toutes les questions de préséance qui pourraient se soulever, la liste navale donnera tous les noms et fixera leur préséance par date de leur commission originaire dans la marine anglaise, canadienne ou australienne.

15o. Il est désirable, dans l'intérêt de l'efficacité du service et de la coopération, que l'amirauté et les gouvernements de Dominions fassent de temps à autre des arrangements en vertu de quoi les navires des Dominions prendront part aux exercices de la flotte anglaise ou à tout autre entraînement commun considéré nécessaire et qui se feront sous le commandement de l'officier ayant droit de préséance (Signor naval officer. Au cours de ces exercices, les navires seront sous le commandement de cet officier qui, cependant, ne devra s'occuper de la règle interne des navires des autres flottes que la sienne qu'en autant qu'il le sera absolument nécessaire.

16o. En temps de guerre, quand un Dominion a mis à la disposition de l'amirauté anglaise une partie de sa marine de guerre ou toute cette marine, ces navires formeront partie intégrale de la flotte anglaise et demeureront sous la direction de l'amirauté anglaise pendant toute la durée de la guerre.

Comme les Dominions ont mis en vigueur dans leurs marines les règlements royaux, les instructions de l'amirauté et les gouvernements des Dominions communiqueront les uns aux autres tous les changements qu'ils se proposent de faire dans ces règlements ou dans cet acte.

Cédule A—La station canadienne de l'Atlantique comprendra les eaux au nord du trentième degré de latitude nord à l'ouest du méridien du quarantième degré de longitude.

Cédule B.—Cette cédule définit la zone navale australienne.

ROSE DUESNEL

DOUX-NAISSEL

L'éducation de l'enfant

Il faut inculper aux enfants l'amour du prochain, le désintéressement, la compassion pour les malheureux. Il faut, en un mot, combattre leur égoïsme.

Elargissez-leur le cœur !

Pour cela, profitez de la moindre occasion pour leur montrer combien c'est laid de jalouser ses frères et sœurs, de vouloir toujours prendre la meilleure part pour soi ; insistez sur la beauté et la noblesse qu'il y a au contraire à donner et à se dévouer pour les autres membres de la famille.

Cela ne suffit pas. Limiter son amour à sa petite personne est l'égoïsme pur ; mais circonscrire sa largeur de cœur au petit cercle de la famille n'en est pas moins encore une autre forme d'égoïsme déplorable.

Cela est indigne des enfants de Dieu et des frères de Jésus-Christ. Même au point de vue simplement humain, il y a là quelque chose de mesquin.

Une question. Vous qui êtes riches, et nantissez vos enfants du nécessaire et du superflu, leur parliez-vous quelquefois des déshérités de la vie ? Leur dites-vous qu'il a nombre de gens qui souffrent pendant qu'eux jouissent de confort et de gâteries ?

Avez-vous jamais essayé d'exciter leur sensibilité—si vive à cet âge—et de les faire s'apitoyer sur le sort des malheureux ? Leur avez-vous parfois suggéré de faire l'aumône, en prenant non pas sur votre bourse, ça leur serait trop facile et peu profitable, mais sur leur propre petite bourse, à eux, sur le budget de leurs menues dépenses ? Leur avez-vous parlé des nobles causes qu'ils peuvent soutenir de leurs contributions personnelles en se privant de légers plaisirs et en mortifiant leur gloutonnerie ?

Hélas, une expérience assez longuement acquise au milieu d'enfants privilégiés m'a permis de constater que leur éducation première pèche grandement sur ce point.

Qu'il s'agisse de courir au théâtre, à une partie de buckey ou de crosse, ou bien encore de satisfaire leur gourmandise, ils sont d'une prodigalité excessive. Bien plus, fait-on miroiter à leur yeux : chocolats, biscuits et bouteille de ginger ale comme récompense d'une corvée, ils se mettent résolument, à la peine.

Mais parlez-leur de charité, d'œuvres patriotiques et religieuses à promouvoir, aussitôt leur cœur et leur bourse se serrent. Payer de leur travail et de leur personne alors, il n'en est pas même question. Ils donneront oui, mais en ayant soin pour cela de rançonner leur parents, afin de ne rien soustraire à leur propre pécule—disons le mot—à leur ventre ! Heureux s'il ne vont pas même jusqu'à détourner à leur profit la somme demandée aux parents pour une bonne œuvre.

Mettez-les, un jour de congé, en face d'un tronc pour le pain des pauvres et de tablettes ployant sous le poids de boîtes de gâteaux et de sucreries ; puis, le soir venu, comptez les recettes du tronc et du petit magasin. Vous serez désolé de constater que le corps et la sensualité ont trouvé des dollars pour s'empiffrer, tandis que le cœur et la charité souvent n'ont pas trouvé un sou pour offrir du pain sec à ceux qui n'ont rien à manger.

Que saurait-on espérer, au point de vue social et catholique, d'une semblable formation ? Sans doute, les éducateurs de profession peuvent y remédier ; mais dans une bien faible mesure.

R. P. H. LALANDE, S. J.

ON DEMANDE

Un homme d'expérience pour conduire l'ouvrage du gravelage de chemin dans la municipalité de Kingsey Falls.

S'adresser au Sec.-Trésorier ou au Maire, Kingsey Falls, Que.

☞MM. les propriétaires de beurreries et fromageries trouveront à L'UNION du papier parchemin, petits vres de fromagerie, enveloppes etc



INFIRME DU RHUMATISME

MAINTENANT GUÉRI, GRACE A "FRUIT-A-TIVES"

VANCOUVER, B. C., 1er Février, 1910.

"Je connais parfaitement un homme, qui est connu de milliers de personnes à Vancouver, Victoria et New Westminster, et qui durant près d'une année fut infirme du rhumatisme. Il était si malade qu'il pouvait difficilement se mouvoir dans son lit. Son cœur semblait si faible qu'il pouvait à peine monter un escalier. En juin dernier, il reçut un échantillon de "Fruit-a-tives". Il prit ce remède, et sa guérison fut rapide. Il n'y a pas aujourd'hui à Vancouver un homme qui ait une meilleure santé. Il a bâti une maison cet automne, et a lui-même posé la couverture, à la pluie, sans en ressentir aucun effet."

JOHN B. LACY.

Monsieur E. E. Mills, Assistant Maître de Poste de Knowlton, Que., écrit aussi: "Je crois sincèrement que "Fruit-a-tives" est le meilleur remède au monde pour le rhumatisme." Essayez-le vous-même.

50c. la boite, six pour $2.50. Boîtes d'essai 25c. Chez les pharmaciens et marchands, ou de Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

Adressez-vous à "l'Union des Cantons de l'Est"

ARTHABASKA, P. Q.

Pour tous vos travaux d'Impressions

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE,
CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES,
ENVELOPPES, CIRCULAIRES,
BROCHURES,
LIVRES DE TOUS FORMATS
FACTUMS, LIVRETS DE REÇUS,
PROGRAMMES, AFFICHES,
ETC., ETC., ETC.

N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.

A Vendre

Un coffre de sûreté (safe) de 1,800 bls à l'épreuve du feu et en parfait ordre. Bonne conditions. S'adresser à

PIERRE MAHEU,
Arthabaska.

BRIQUES

Avis aux Entrepreneurs de batisses

THE WARWICK BRICK CO, de Warwick, informe le public qu'elle a acheté l'ancienne briqueterie de M. Barthélémi Gautier et qu'elle manufacturera à Warwick toutes sortes de briques.

La compagnie sera en position de vendre de le belle et bonne brique pressée à bonne conditions.

Prière aux entrepreneurs de profiter de l'occasion et de leur réserver quelques bonnes commandes.

Warwick 5 mai 1911.

☞ ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

A VENDRE

A très bas prix

Une étendue de terrain en bois de commerce de deux milles carrés, plusieurs lots, un moulin à scie et tous ses accessoires, butter à croûtes, machine à bardeau, machine à lattes, machine à barreaux, un edger, aussi maison, écurie et quatre arpents en foin de beau mil, à très bas prix.

S'adresser à Mde Vve GEORGES JACQUES.
Stanfold, P. Q.

On demande des moissonneurs pour la plus grande récolte au Canada

L'Est est de nouveau appelé à fournir au grand Ouest Canadien suffisamment de mains additionnelles pour moissonner ce que l'on appelle la plus grande récolte dans l'histoire du Canada et la demande d'aide est si forte que les records des années précédentes seront probablement mis en pièces. L'on s'attend à ce que 50,000 moissonneurs seront nécessaires et l'on s'efforce d'avoir de l'aide des Iles Britaniques.

Les rapports concernant les champs de blé situés le long du Canadian Northern Railway sont des plus encourageants, mais l'on désire avoir beaucoup d'aide et nous avons, dans cette intention, organisé des excursions, dans les différents districts, les 2, 3, 12, 16, 23 et 25 août, qui nous l'espérons, attireront un grand nombre d'hommes, ces excursions seront une très belle occasion de voir l'Ouest du pays dans sa plus belle condition. Nous avons fait un prix de passage de $10.00 pour tous les endroits à l'Est de Saskatoon, avec des réductions proportionnées pour Edmonton, Calgary et gares intermédiaires. L'on peut se procurer plus de détails à tout bureau d'agent du Canadian Northern où à leur bureau des billets à Montréal, 226-230 rue St-Jacques.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST

Express.....	5.39 hrs A. M.
Express.....	11.20 hrs A. M.
Accommodation...	9.30 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express.....	9.06 hrs A. M.
Express.....	3.42 hrs P. M.
Express.....	9.30 hrs P. M.

POUR TROIS-RIVIERES

Départ de Victoriaville.—1er train, départ à 7 hrs a. m. : arrive aux Trois-Rivières à 8.50 a. m.

2e train, départ à 2 hrs p. m. ; arrive aux Trois-Rivières à 4.30 hrs p.m

DEPART DE DOUCET'S LANDING

1er train, départ : 9.30 hrs a. m. arrive à Victoriaville, 12.15 hrs a. m

2e train, départ : 5 hrs p. m. ; arrive à Victoriaville, 6.50 hrs p. m.

Pour billets et informations s'adresser à l'agent de la gare à Victoriaville, M. A. Pelletier.

Dr. Léon Archambault
295 rue Rachel coin St-Denis, Montreal
Téléphone St-Louis 870.
DENTISTE
Les tramways passent à la porte.

POUDRE VEGETALE

PRÉPARÉE PAR LA

Process Medicine Co.,

GARTHBY STATION, P. Q.



C'est une économie que de tenir vos chevaux en bonne santé. Vous doublez l'argent sacrifié pour l'entretien.

Faites donc usage de la POUDRE VEGETALE reconnue comme la meilleure.

Les guérisons opérées par cette préparation la font rechercher par tous ceux qui la connaissent.

Nous sommes heureux de l'offrir au public, et nous sommes convaincus du succès qu'elle obtiendra, aussitôt qu'on en aura fait usage.

LA POUDRE VÉGÉTALE est surtout remarquable par la rapidité avec laquelle elle guérit une foule de maladies : Gourme, Toux, Perte d'Appétit, Indigestion, Maladie de Rognons, Empas, Engourdissements, Démangeaisons, Boutons, Crevasses, Barbeaux, Vers blancs, etc.

Elle purifie aussi le sang, etc., etc.

☞ N'oubliez pas de donner LA POUDRE VEGETALE à vos juments lors du sevrage Elle sépare le lait d'avec le sang.

PRIX :—50 cts le paquet.

Elle est aussi, sans contredit, la meilleure

Pour les Vaches à Lait

Tous les printemps, les Vaches ont besoin d'un remède qui purifie et tonifie le sang, qui donne de la force et régularise le système.

LA POUDRE VEGETALE, par ses effets bientaisants, augmentera leur vigueur immédiatement.

PRIX :—25cts le paquet.

Onguent Racinal

Pourquoi souffrir quand vous pouvez vous procurez un remède efficace pour toutes les maladies de la peau, tels que la Lepre, l'Eczéma aigu et chronique, les Ulcères, Coupures, Impetigo, Teigne, Dartres, Brûlures, Démangeaisons, Boutons, Gerçures des mains, Transpiration des pieds, etc., etc., et en général toutes les maladies de la peau. L'ONGUENT RACINAL est composé de Saindoux et de substances tirées des racines de plantes. Il ne contient aucun acide et son application sur les plaies ne cause aucune douleur.

PRIX :—50 cts la boite.

Onguent racinal pour Animaux

Guérit les Blessures, Egratignures, Crevasses, Coupures, Crampes, Crevasses aux Pis des Vaches, etc. PRIX :—50 cts la boite.

Adressez-vous à la

PROCESS MEDICINE CO.,
Garthby Station, P. Q

Magasin et Ferme

A Vendre

Le soussigné ayant décidé de se retirer des affaires pour cause de santé, offre en vente son poste de commerce consistant en un magasin et hangar avec stock général de marchandises.

Ce magasin est situé près de l'église et du couvent, dans le village de Daveluyville, et aussi à proximité des scieries et manufactures de portes et chassis. La gare du chemin de fer Intercolonial n'est qu'à environ 12 arpents. Il y a aussi près de cette gare un magnifique pouvoir d'eau qui est sur le point d'être utilisé. Enfin c'est une bonne occasion pour un homme actif, désireux de se créer un commerce profitable et payant.

Le soussigné vendra aussi sa ferme dans le village de Daveluyville, comprenant environ 380 arpents de terre en superficie, dont 100 arpents environ sont améliorés, avec grange, hangar et résidence près de l'église. La terre y est productive, sensible à l'engrais et facile à égouter.

☞ Le tout sera vendu à prix facile et à bonnes conditions.

12 mai 1911.

ADOLPHE DAVELUY.
Daveluyville, Co. Arthabaska.

A Louer

M. Eugène Gendreau offre à louer son magasin et hangar situés dans le centre de la ville d'Arthabaska même bâtisse que la Banque Molson pouvant servir pour restaurant, boutique de barbier etc etc.

S'adresser à
EUGÈNE GENDREAU
Arthabaska.

LAVERGNE & GARNEAU,

Notaires
ARTHABASKA, P. Q.

L. LAVERGNE, M. P.
G. A. GARNEAU L. L. B.

F. X. LAFLECHE

Médecin

Pour le Canada et les Etats Unis

WARWICK, P. Q.

Journal français

L'*Autorité*, grand journal quotidien français fondé par le célèbre Paul de Cassagnac, homme d'Etat et un des plus grands journalistes du siècle dernier, journal qui est dirigé aujourd'hui par ses deux fils, Paul et Guy de Cassagnac. Prix: six mois pour $3.60 un an $7.00 ad. 117 rue Résumur, Paris, France

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.

NOTAIRE

STANFOLD, P. Q.

ASSURANCE VIE ET FEU

Ancien bureau de J. A. HEBERT.

F. J. LAFLECHE

Médecin Chirurgien

Licencié pour la Province de Québec et les Etats-Unis.

WARWICK, P. Q.

TIMBRES POSTE
SOUS AFFRANCHIS
ET COMPTANT
Les timbres poste oblitérés
CANADIENS

POUR CERTAINS TIMBRES NOUS PAYONS
CHAQUE $100.00 CHAQUE

SI VOUS AVEZ DES TIMBRES DU
CANADA

A vendre, notre Catalogue illustré de 14 pages donnant les prix que nous vous paierons pour chaque variété, vous est indispensable. Par la poste, franco 10 cts.
S. v. p. ne pas le demander gratuitement.

QUEBEC STAMP EXCHANGE, Enregistrée
Boite Postale 170, QUEBEC, Can.

Belle terre à Vendre dans l'Alberta

Belle terre à vendre dans l'Alberta, terre de première qualité, un peu de bois, bonne eau, à 6 milles du chemin de fer, étendue de la terre : un mille carré. Une belle occasion pour un père de famille qui désire aller s'établir dans l'Ouest.

S'adresser à
M. ALBERT BEAUCHESNE,
NOTAIRE,
Arthabaska, P. Q.

Les plus grandes pepinières du Canada

Demandent un représentant pour Arthabaska, Qué., et les alentours

Il est évident que le public reconnait que nos arbres sont d'une condition saine, sur lesquels on peut se fier et que nous ne fournissons que des variétés demandées, et notre commerce n'aurait pas pu s'augmenter annuellement depuis son établissement en 1837.

Notre nom donne le prestige à nos représentants.

Nous avons une ligne complète de stock des pepinières pour le printemps de 1911.

Ecrivez pour les renseignements
STONE & WELLINGTON,
Les Pepinières Fonthill,
Toronto Ont.

Z. DUCHARME

MARBRIER

VICTORIAVILLE

M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les

Monuments, Epitaphes, Etc., Etc.

Une visite sollicitée

☞ Importateur de Granit et Statues de Carrare, Italie

A Vendre

Une terre de trois cents Acres, dont environ deux cent en culture, et la balance en bois, contenant environ 500 Cordes de Bois de Pulpe ; bien bâtie, et située dans le cinquième rang du canton Somerset-Sud à deux milles de la station du Chemin de Fer, et à trois milles de l'Eglise.

Pour conditions, s'adresser à
JULIEN VIGNEAULT

HOTEL PLAISANCE

EN FACE DU COLÈGE

EDMOND PERRAULT

PROPRIÉTAIRE

Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel situé dans un endroit charmant, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur sera ouvert le 1er mai.

On y trouvera tout le confort désirable. L'ameublement y est du dernier goût. Les chambres sont spacieuses et éclairées à l'électricité.

SALLES D'ECHANTILLONS,
EXCELLENTE CUISINE,
LES MEILLEURES LIQUEURS
CIGARES DE CHOIX, ETC, ETC

Avril 11.

LA BIERE "DAWES"

Brassée à Lachine, est expédiée directement à Arthabaska de la brasserie, et comme elle est expédiée dans des wagons réfrigérateurs, elle est maintenue à une température parfaite.

Vous pouvez maintenant vous faire servir ici cette délicieuse bière, prise directement au tonneau, dans des conditions aussi excellentes que dans les plus grands restaurants de Montréal.

Comme boisson de famille et comme boisson salubre, il n'y a rien d'aussi rafratchissant que la Bière Dawes.

Depuis plus de 100 ans, c'est la première de toutes les Bières.

THE NATIONAL BREWERIES, Limited.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

STANFOLD

—Le dentiste J. W. Leahy et sa sœur Mge Oct. Leblanc, de Montréal, sont en visite chez leur mère Mde J. Leahy.

—Mlles Sarah Richard et Blanche Tremblay, de Sherbrooke, étaient en visite chez leur amie Mlle Bordeleau ces jours derniers.

—M. Willie Poisson, de Warren Mass., passe la vacance chez son oncle, M. Oséa Gagnon.

—M. Anselme Carrignan, de Clarmont, N. H., est en repos dans sa famille.

—Le Dr P. A. Brassard est revenu enchanté de son voyage dans l'Ouest Canadien.

—Mlle Maria Thibodeau, de Central Falls, R. I., est en visite chez son oncle, M. A. Thibodeau, marchand.

—Mlle Desneiges Morin, de Manchester, N. H., et Mde Ed Thyng, de Laconia, N. H., sont en promenade chez Mde Frs. Morin.

—Mde et Mlle Rainville, de Montréal, Mde et Mlle Legendre et Mde Massicotte, de Salem Mass., ainsi que Mlle Bourbeau, de Victoriaville, sont en visite chez les docteurs Garneau, Brassard et C. G. Dorval.

—M. F. X. Lacroix, qui avait quitté Stanfold, l'an dernier, est revenu pour demeurer au milieu de nous.

—Mlle Valentine Bordeleau est allée passer quelques jours chez sa sœur, Mde O. C. Biron, de Sherbrooke.

—Mlle Camiré, de St-David de Lévis, et Mlle Tourigny, de Ste-Julie, sont en visite chez Mde G. P. Nadeau.

—Mlle Julianne Picher, de Plessisville, et Mlle Verge de Québec, sont venues passer quelques jours chez le le Dr P. A. Brassard.

—Lundi, le 31 juillet, service et sépulture de M. Joseph Lecomte de cette paroisse décédé à l'âge avancé de 80 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation. Nous offros nos sincères sympathies à la famille.

Warwick

—M. Jean Louis Bédard est en promenade dans sa famille, pour quelque temps;

—Mde Napoléon Dubois, de Victoriaville, est en visite chez son père, M. F. Therrien.

—M. et Mde Eug. Larivière, de Montréal, sont chez leur oncle, M. H. Pepin.

—Mde Blanchet et Melle Malvina Blanchet, de Québec, sont chez Mde L H. Pepin.

—Melle Alie, de Drummondville, est en promenade chez Mde A. R. Charron.

—M. F. Martel, des Etats-Unis, passe l'été dans notre ville.

—Mde Bernardin, de Lawrence, qui était en visite, chez M. Geo. Paradis, est retournée chez elle, mardi.

Thetford Mines

—Le 25, M. Magloire Landry, de Pontbriand, a contracté mariage avec Mme Vve Jacques Fredette. Tous deux sont agés de 80 ans.

—La Cie Martin Bennett a reçu de bois de construction pour son moulin Leur pelle à vapeur est à l'œuvre depuis quelques jours à quelques pas au nord de la rue Notre-Dame.

—Le 25 M. Goerges Pomerleau conduisait à l'autel Melle Bernadette Bilodeau.

—Le 24 M. Edouard Turcotte de St-Maurice a épousé Melle Célanire Mercier.

—Il y a eu à St-Alphonse depuis le commencement de l'année 163 baptêmes, 69 sépultures et 25 mariages.
A St-Maurice, 80 baptêmes, 40 sépultures et 7 mariages.

S. Ferdinand

—Les Révérends Frères sont revenus de Montréal où ils ont suivi les exercices de la retraite.

—Mlles T. et Y. Brunelle, de Victoriaville ainsi que leur cousine Mlle Corinne Landry, de Québec étaient de passage ici la semaine dernière.

—M. l'abbé Voyer, curé de S. Pierre Baptiste et les RR. PP. Voyer et Pelletier, O. M. I., étaient au presbytère mercredi.

—Mme Talbot, Mlle L. Talbot et Mme Giroux de Québec, sont chez le Dr L. O. Noël.

—Mme J. A. Larue, Mlle Mailhot, de Québec, Mlle V. Beauchesne, de Montréal, sont en promenade chez M. L. J. Fréchette.

—Mlle Rachel Fréchette est partie peur une promenade de quelques jours à Nicolet.

—M. le notaire V. Morissette, de Thetford Mines, était de passage ici dimanche.

—M. Bédard, de la maison Greenshields, de Montréal, était ici mercredi par affaires.

—M. C. Chainé, M. et Mme J. Bonneville, Mme X. Croteau, sont allés en pélerinage à Ste Anne de Beaupré, lundi dernier.

D'ISRAELI

—M. P. Théberge, curé de S. Fortunat, et M. l'abbé Croteau, vicaire du Lac Noir, étaient en visite au presbytère cette semaine.

—M. Alphonse Labrecque, marchand de grains a placé dans ses bureaux le vieux coffre de sûreté sorti des voûtes de la Banque Provinciale. Il a fallu toute une équipage d'homme pour déranger ce vieux vétéran de la finance qui pese bien le joli poids de 3,000 livres. Il est encore capable de résister aux attaqnes des plus habiles filous.

—M. Télesphore Demers vient de perdre sa jeune fille âgée de 6 ans. Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui lui ont témoigné beaucoup de sympathies.

—M. Samson, de Stanfold, représentant plusieurs grandes compagnies d'assurances était cette semaine en tournée d'inspection dans notre paroisse.

—M. J. E. Rheault, marchand, est absent à Québec pour toute la semaine en voyage d'affaires.

—Un incendie a détrait l'écurie de M. J. Goulet et une certaine quantité de foin appartenant à M. J. Cookson, qui se trouvait dans une grange, attenant à l'écurie. On croit que le feu a été mis accidentellement par des enfants. Les pertes s'élèvent à $500.

Asbestos

—M. Moïse Lefebvre, dont la maison avait été si endommagée par le dernier incendie que nous avons eu, fait faire actuellement de grandes réparations à ces édifices et d'ici à quelques jours, nous ne distinguerons plus aucune trace du feu.

—M. Guillaume Bélanger, restaurateur, a transformé l'extérieur de sa maison. De nombreux ouvriers ont passé des semaines à refaire les bases de l'édifice, ajouter une annexe, faire de nouvelles divisions, brosser les murs en un mot, les changements sont tels qu'on reconnait à peine l'ancienne place d'affaires.

—M. Gédéon J. Boisvert fait dans le moment la collection de la taxe imposée à ceux qui prennent l'eau de notre aqueduc municipal.

—Le conseil municipal d'Asbestos a emprunté la somme nécessaire pour payer les constructeurs de notre aqueduc. C'est dire que les débentures sont vendues. La Caisse Nationale d'Economie de Montréal, fournira l'argent. C'est M. le docteur Amyot qui a agi comme intermédiaire entre le Conseil et l'association susdite.

M. Gédéon J. Boisvert est revenu hier soir, de Sherbrooke, où il était allé dans les intérêts du conseil municipal.

—M. Léonidas Robitaille, maître d'hôtel, est parti dimanche, pour un voyage de quelques semaines à Winnipeg et autres centres environnants.

—Mardi soir, réunion du Conseil au lieu et heure ordinaires. But de l'assemblée : la vente des débentures à la Caisse Nationale d'économie de Montréal.

—Mardi prochain, il y aura une assemblée des promoteurs de la nouvelle fabrique de chaussures.

—Dimanche, M. le curé L. N. Castonguay a baptisé Marie-Aimée Alma, enfant de M. et Mme Herménégilde Bourbeau. Parrain et marraine, M. Roméo et Melle Hermine Bourbeau, frère et sœur de l'enfant.

Ham-Nord

—Melle Gabrielle O'Bready, de Wotton, est venue rendre visite à son frère, M. Milton ; elle était accompagnée de Mlle Cameron, de Sherbrooke et de Darcy O'Bready.

—Mde J. E. Morasse est partie pour un voyage à Stanfold et Montréal.

—M. et Mde Nap. Brunelle, de Victoriaville, étaient de passage à Ham.

—Mlle Laura Morasse, de Notre-Dame de Ham, était en visite à Ham, la semaine dernière.

—Mlles Alice Blais et Rébecca Labrecque sont parties pour une promenade d'un mois aux Etats-Unis.

DANVILLE

—Mlle Masson est partie pour Cookshire avec sa cousine Mlle E. Masson.

Mde J. B. Millette, d'Ottawa, est en promenade ici chez des amies.

—Mlle Ant. Miquelon est de retour d'une promenade à Sherbroobe avec son père M. C. A. Miquelon.

—M. A. C. Miquelon, son fils Paul, et sa fille Melle Antoinette sont partis pour une petite promenade à Kingsey.

—Mlles Anna, Claire, Florida et Edna Thibault, ainsi que Lorenzo, leur petit frère sont de retour d'une promenade à Richmond.

—Melle B. Calver est en promenade ici au Couvent Notre-Dame.

—Mde Masson est de retour d'une promenade à Cookshire, pour reconduire sa nièce, Melle Hanan et sa fille Mlle E. Masson.

Acton Vale

—M. et Mme P. Morin et leur, fils, de Granby, sont chez M. Allez. Perrault, pour la semaine.

—M. Alphonse Chevrette est à construire une magnifique maison, coin des rues St-André et Ave. Laurier.

—M. le Dr F. H. Daigneault, M. P. P., est allé à Montréal, mereredi dernier.

—C'est décidé. Nous aurons un théâtre permanent à Acton. M. U. Duval, imprimeur, qui nous arrive de Thetford Mines, a commencé à bâtir sur l'avenue Jeanne d'Arc, une magnifique maison à trois étages. Tout le premier étage sera employé pour un théâtre de vues animées. Nous connaissons assez M. Duval pour savoir qu'il fera bien ce qu'il fera et nous lui souhaitons succès.

—On nous apprend que Madame Veuve Victor Lapointe, maître de poste de cette ville, est gravement malade à l'hôpital de Montréal ; espérons qu'elle se rétablira bientôt.

—Nous aurons à l'avenir, trois médecins dans notre ville. M. le docteur Gauthier vient d'ouvrir son bureau sur la rue Marquette.

Lac Megantic

—Damase Vaillancourt, entrepreneur de Montréal, a obtenu le contrat pour la construction de la nouvelle église du Lac Mégantic.

Cette nouvelle construction coûtera environ $40,000. La nouvelle église aura une des plus belles du diocèse de Sherbrooke. MM. Godin et Audet, architectes, étaient hier de passage à Mégantic à ce sujet.

WINDSOR MILLS

—Melle Estelle Millette et sa cousine Melle Goergine Millette, sont parties pour une promenade à Wotton.

—M. G. E. Millette, E. E. M., est allé visiter Boston, Turner Falls, et autres places des Etats-Unis.

—Melle Bertha Deshaie, de Montréal passera un mois chez sa tante Mme E. Brady.

—Melle Juliette Beaulieu, de Montréal, est en visite chez M. A. Truleau et M. E. T. Roy.

—Melles Eva McCabe, Alice Roy, Ernestine et Valéda Reid et Laure Simoneau, Dr J. A. McCabe, sont allés passer le dimanche à Valcourt, en automobile, chez M. Philippe McCabe.

—Melles Germaine Roy et Freda Meagher sont allées passer une semaine chez M. McCabe,, à Valcourt.

—Melle Sarah Connelly est partie pour Danville et Montréal, pour quelques semaines.

—M. Emile Roy, employé de la Banque des Cantons de l'Est, est de passage dans sa famille. Il se rendra ensuite à Beebe Plain, où il a été transféré.

—Mme R. Tobin, de Brompton est en promenade chez M. Lafontaine, son père.

—Mme Jos. Turcotte, de Valcourt, et sa fillette Madeleine, sont en promenade chez Mme H. Desaulniers.

—Melles Joséphine et Louise Laplante, de Montréal, sont de passage au Château Windsor.

—Nous sommes heureux d'apprendre le rétablissement de M. Emile Hardy qui a été gravement malade.

—Melles Clara Tremblay est revenne dans sa famille.

WOTTON

—M. Louis Courtemanche, qui souffrait d'une appendicite, est hors de danger.

—M. Jos Charland est à faire des réparations importantes au clocher de l'église.

—M. Clovis Thibault, avec des amis de St-Camille et Ham-Sud, sont au Lac Nicolet, pour quelque temps.

—M. Omer Gervais, d'Ottawa, est en visite chez son frère, Télesphore Gervais, maître de poste.

—Le règlement municipal relativement à la manufacture de chaises de Wotton, sera voté par les électeurs jeudi, le 3 août ; tout fait prévoir que la grande majorité sera en faveur.

—M. et Mde A. C. Miquelon, de Danville, ainsi que Mde Millette, autrefois de St-Georges de Windsor, ont fait une courte visite aux amis, voyageant en auto.

—Le conseil de Wotton a passé ces jours derniers, un règlement municipalisant tous les chemins de sa municipalité.

—Mlle Euphémia Cameron, de Sherbrooke-Est, en promenade depuis quelques jours à Wotton, est retournée chez elle, samedi.

—Mde Agénor Grégoire, Mlles Mérilda et Alexina Gaouette sont parties pour Montréal, où elles visiteront des parents et des amis.

—M. Romuald Manseau et Mlle Bernadette Manseau sont partis pour Baieville, samedi.

—M. et Mde Casimir Corbeil sont revenus d'un voyage à Arthabaska.

—M. Philippe Proulx et sa mère, Mde Moïse Proulx, étaient à Wotton, mardi dernier.

—MM. Walter Bélisle et Emilie Brassard, de St-Camille, étaient chez des amis, dimanche.

—Mmes Lucien Adélard et Alf. Bergeron doivent partir samedi pour une promenade de quelques jours à Portland.

—M. Darcy O'Bready, Melles E. Cameron et G. O'Brealy sont allés à Ham-Nord, mardi, chez des amis.



Le ministere des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mardi, le 15 août 1911, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à St-Lambert, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un édifice public, à St-Lambert, Que."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. H. N. Lymburner, surintendant des Bâtisses Publiques bureau de poste de St-Lambert, Qué., ainsi qu'au ministère des Travaux publics à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 juillet 1911.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

LA GRANDE EXPOSITION DES CANTONS DE L'EST

A Sherbrooke, Qué.

2 AU 9 SEPTEMRRE

OUVERTE AU PUBLIC

$22,000.00 DE PRIX

Plusieurs prix spéciaux de grande valeur.
Riches prix pour le Beurre et le Fromage
Ecrivez-nous pour la liste des prix

ET AUTRES DETAILS PAR

H. E. CHANNEL, Secrétaire.



POUR OBTENIR DE BEAUX ET BONS MOUTONS FAITES USAGE DE LA NOURRITURE CANADIENNE OMAZON

Cadeaux !

NOUS avons l'honneur d'informer notre nombreuse et distinguée clientèle et le public en général, que nous venons de faire l'acquisition de magnifiques lignes de primes que tous pourront se procurer au moyen de TIMBRES VERTS que nous donnerons à chacun des achats faits chez nous. Ces primes consistent en Argenterie et Articles de Toilette, qui, nous en sommes certains, donneront entière satisfaction.

Que chacun s'empresse de venir chercher un livret et demandez à vos parents et amis de vous aider.

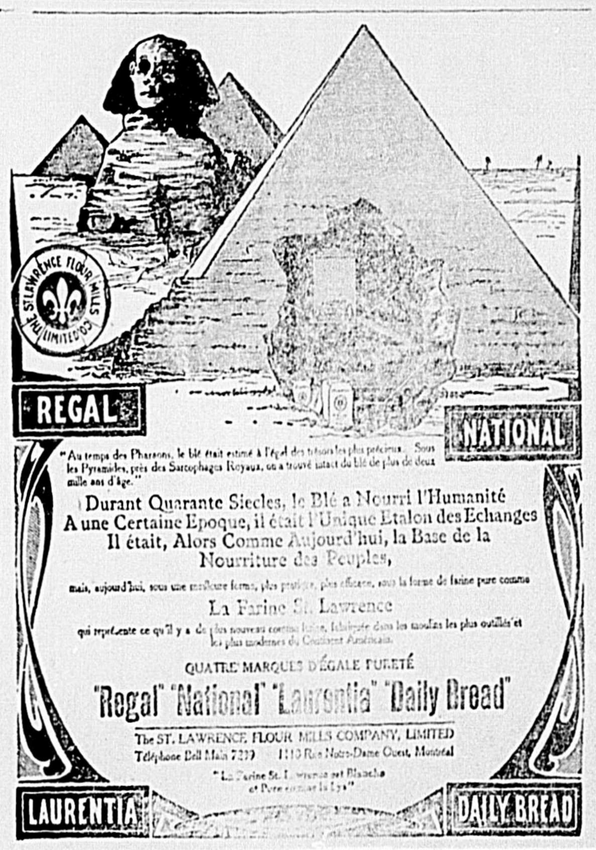
Ceux qui connaissent nos lignes de marchandises et nos prix constateront que c'est réellement un CADEAU que nous leur faisons en reconnaissance de leur bienveillant encouragement.

Une visite est sollicitée. Bonne chance à tous.

GEO. SPENARD

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Arthabaska.



Avis de faillite

DANS L'AFFAIRE DE G. H. RIOUX

HOTELIER, DE DRUMMONDVILLE,

FAILLI.

Le soussigné vendra par encan public en détail sur les lieux du Manoir de Drummondville, en la ville de Drummondville, lundi le 31 juillet 1911, à 11 heures a. m.

1 Cheval Etalon sous poil noir.
1 Buggy.

Conditions: Comptant. Pour autres informations
S'adresser à NAPOLEON ST AMOUR
CURATEUR,
11 Place d'Armes,
Montréal.

☞ MM. les propriétaires de beurreries et fromageries trouveront à L'UNION du papier parchemin, petits vres de fromagerie, enveloppes etc

Aux Débiteurs de la Cie Manoir Drummond

En liquidation.

Avis vous est par les présentes donné que toutes les créances possédées auparavant contre vous pour marchandises vendues par la Compagnie du Manoir Drummond, tenant hôtel, à Drummondville, maintenant en liquidation, ont été dûment cédées et transportées par M. J. W. St-Onge, liquidateur dûment nommé en cette affaire, au soussigné Charles Manseau, de la ville de Drummondville, courtier d'Assurances, par acte de vente sous seing-privé fait et passé à Drummondville le 13ème jour de juillet 1911, lequel acte de vente a été ce jour déposé au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure dans le district d'Arthabaska.

CHARLES MANSEAU,
Drummondville, P. P.,

Province de Québec
Municipalité du Comté de Drummond

A une session générale du Conseil de cette Municipalité tenue dans le palais de justice de la ville de Drummondville, en ce Comté, mercredi, le 14e jour de juin 1911 ; Conformément aux dispositions du code municipal, à laquelle sont présents MM. Ludger Côté, maire de la municipalité des cantons de Wendover et Simpson ; William McCrea, maire de la municipalité de Durham Sud ; Calixte Lavoie, maire de la municipalité du village de St-Cyrille ; Pierre Tardif, maire de la municipalité de Kingsey Falls ; B E. Reed, maire de la municipalité du Canton de Durham ; L. N. Cotnoir, maire de la municipalité de la paroisse de St-Germain de Grantham ; Ludger Fréchette, maire de la municipalité de la paroisse de St-Majorique ; Emile Théroux, maire de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame du Bon Conseil ; James Gallegher, maire de la municipalité de L'Avenir ; Antoine Beauregard, maire de la municipalité de partie de la paroisse de St-Lucien ; Albert Doyle, maire de la municipalité du canton de Kingsey ; John McCabe, maire de la municipalité du canton de Wickham et Albert Clair, maire de la municipalité de Wickham Ouest formant un quorum sous la présidence de M. Ludger Côté en l'absence du préfet.

M. Clair, secondé par M. Cotnoir, propose qu'un réglement soit passé prohibant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences pour cet objet dans les limites de la municipalité du comté de Drummond sujet à l'approbation des électeurs municipaux d'après les dispositions de la loi de Tempérance, article 1317 et suivants des Statuts Refondus de la Province de Québec, 1909. Adopté.

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil, comme suit :

REGLEMENT NO 99

La vente des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences pour cet objet sont par le présent reglement prohibées dans les limites de la municipalité du comté de Drummond conformément aux dispositions de la loi de Tempérance de Québec, sujet à l'approbation des Electeurs Municipaux de cette municipalité.

LUDGER COTÉ, Président.
J. T. CAYA, Secrétaire-trésorier.

[Vraie copie]
J. T. CAYA,
Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec
Municipalité du Comté de Drummond

Aux contribuables de la dite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par le soussigné, Joseph Trefflé Caya, Secrétaire-Trésorier, qu'à sa session générale du 14e jour de juin 1911, le conseil de la dite municipalité a passé un réglement prohibant la vente des liqueurs enivrantes et l'octroi des licences pour cet objet dans les limites de la municipalité du comté de Drummond, conformément aux dispositions de la loi de Tempérance de Québec, sujet à l'approbation des Electeurs municipaux de cette municipalité.

Et qu'en conséquence le règlement de prohibition ci-dessus de la municipalité du comté de Drummond, sera soumis aux électeurs municipaux de la dite municipalité du comté de Drummond pour être approuvé ou désapprouvé, le 22e jour d'Août prochain à dix heures de l'avant-midi, en la salle du conseil, au lieu ordinaire des sessions dans chaque municipalité locale de la municipalité du comté de Drummond, auquel jour une assemblée publique des électeurs municipaux qualifiés sera tenue, et que la votation sera prise sur le dit règlement, de la manière fixée par la loi.

Drummondville, ce 10 de juillet 1911.

J. T. CAYA,
Secrétaire-Trésorier.

[Vraie copie]
J. T. CAYA,
Secrétaire-Trésorier.

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour de Circuit dans et pour le comté de Mégantic

No 3681

Jean Charles Beaudette, voyageur de commerce du Village de Plessisville,
vs Demandeur
Philippe Bégin, journalier, autrefois d'Astock aujourd'hui en des lieux inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Inverness, 13 Juillet 1911.
Mtre. LOUIS J. HOUDE.
Procureur du Demandeur.
J. G. ROUSSEAU,
G. C. C.

CANADA
Province de Québec
District d'Arthabaska } Cour de Circuit

No 321

Dame Georgiana Payeur, de la cité de Sherbrooke, dans le district de St-François, veuve de feu Alfred Gagné, en son vivant de la cité de Sherbrooke, agent d'Assurance,
vs Demanderesse
Henri Fortin, de Black Lake, dans le district d'Arthabaska,
et Défendeur.

Napoléon Côté et Antoine Johargi, tous deux de Black Lake, dans le district d'Arthabaska, Tiers-Saisis.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Arthabaska, dix-neuf juillet 1911.
LEONARD & JUNEAU,
Avts. de la Demanderesse.
MARCEAU & PICHER,
G. C. C.

Terre à Vendre

Une terre de 2½ arpents de large sur 28 arpents de profondeur, située dans la ville d'Arthabaska (côté est de la côte à Stein) bâtie d'une bonne maison à deux logements, avec grange, étable, poulailler pouvant garder cent poules, porcherie, etc. etc., le tout de première classe. L'eau est fournie par un bon aqueduc privé dans toutes les bâtisses, glacière, lumière électrique, téléphone, etc, etc., endroit agréable pour commerçant. Le propriétaire vendra cette propriété parce qu'il possède un autre emplacement dans la ville.

Conditions avantageuses.
S'adresser à
HECTOR BEAUCHESNE
Boucher.

A VENDRE

Une terre située dans le 9me rang de Saint-Rémi de Tingwick de 2½ de largeur sur la profondeur. Bien bâtie de maison, grange, etc., etc., à 4 milles de l'église près de la fromagerie et du moulin à scies.

Conditions faciles.
S'adresser à
OMER JUNEAU,
Fromager.
St-Rémi de Tingwick.

MAISON

UN SEUL PRIX **BISSONNETTE** ARGENT COMPTANT

A qualité égale nos Prix sont toujours les plus bas

Vente durant Août,---Occasions importantes.

La vente à réduction du mois de Juillet se continuera durant le mois d'Août. Des Occasions très avantageuses seront offertes. Il y a des occasions très importantes qu'on ne devrait pas laisser passer sans en profiter.

COUPONS **A partir du 14 courant** COUPONS

Consistant en Flanellette, Satin, Coton à Chemises, Coton jaune, Indiennes. Surveillez cette Grande vente, vous épargnerez de l'argent.

POUR CETTE SEMAINE.

SOULIERS POUR HOMMES
En Box Calf noir et tan et en veau velours
Prix régulier, $3.50 à $5.00 la paire. ..
Prix de vente..... $2.89 à 3.99

VESTE A PATRONS
Un Job valant régulier $1.25.....
Pour cette vente..... 89c.
Sur nos Vestes de $2.00 à $5.00, 20% de réduction

BAS ET GANTS DE COULEURS
Valant 25 et 35c.—Prix de vente..... 22c

PANTALONS PALES D'ÉTÉ.
Prix régulier, $2.50 à $4.00.....
Prix de vente.....$1.89 et 2.99

JUPONS BLANCS,
Valant régulier, 75c., $1.00 et $1.50.....
Pour cette vente.....63c. 84c. $1.10

BLOUSES TAILLEUR
En Soie, et Lawn blanc, valant $1.50.....
Prix de vente.....93c.

Bonne Nouvelle ! Mlle R. Pelletier, Modiste en Chapeaux, transportera son département dans le haut de notre nouveau magasin vers la mi-août.

N'oubliez pas l'endroit, à l'enseigne aux lettres dorées

MAISON BISSONNETTE

Où vous avez plus de marchandises pour moins d'argent.

J. A. NORMANDIN et MADAME J. M. BISSONNETTE, Propriétaires.

No. 91, RUE NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE.

Vision Parisienne

Artistes du Trottoir

Une heure à la terrasse d'un café des boulevards, un soir de 14 juillet est pleine d'enseignements. D'abord on voit défiler devant sa table toutes les classes sociales tous les " types " humains et des échantillons de toutes les races du monde : Anglais, Allemands, Turcs, nègres, Chinois, Japonais, etc. Puis on a l'illusion d'être, sans bourse délier, au café-concert et au music-hall. C'est tout à fait curieux. Toutes les trois ou quatre minutes passe une " artiste " qui chante le dernier couplet à la mode ou exécute des tours prodigieux. Tour à tour, c'est l'homme-serpent, dont le corps, affranchi de toute rigidité, prend, sur un mauvais tapis, les positions les plus anormales et les plus contraires aux lois de l'équilibre ; c'est le mangeur de feu, qui se gargarise la bouche avec de l'essence et projette ensuite le dangereux liquide sur une allumette enflammée, au grand effroi des passants surpris ; " c'est un homme canon ", qui jongle au dessus des têtes des consommateurs avec un poids de quarante kilos ; c'est " l'homme insensible " qui se traverse la joue avec une aiguille à tricoter et se constelle la gorge et le visage d'épingles de couturières ; c'est, le " mangeur de grenouille " qui sort d'une petite boîte cinq ou six grenouille vivantes, les avale sans dire " ouf ", fait sa petite quête et rend les pauvres batraciens à la liberté ; c'est le " roi du tapis ", accompagné de sa sœur la " reine ", qui font d'audacieux sauts périlleux et d'extraordinaires " relèvements en force ".

Et ce sont encore les " hommes de bronze ", qui dans une immobilité très relative, reconstituent des groupes allégoriques : " Les dernières cartouches ", " La défense du drapeau " ; c'est l'avaleur de sabre, qui épouvante les spectateurs par la maëstria avec laquelle il absorbe un sabre de cavalerie ; c'est le gosse ingénieux, qui, avec une rondelle de feutre, se compose la tête de personnages politiques connus. . Mais le défilé ne finit jamais. A peine un " artiste " est-il parti qu'un autre prend sa place, exécute son " petit travail ", fait la quête et s'en va à la terrasse suivante. Quels métiers, grands dieux !...

Mais les sous tombent dans les chapeaux tendus. Chacun y va de son obole, en se disant que, malgré leurs brillants maillots aux tons tendres, ce ne sont là que pauvres diables souvent chargés de famille...

Du (Gaulois) de Paris

Recettes de cuisines

PUDDING AU RIZ :— 4 tasses de lait ½ tasse de riz 1 c. à thé sel, un tiers tasse sucre, une moitié de citron. Lavez le riz, mêlez les ingrédients et versez dans un moule beurre. Faites cuire 3 heures dans un fourneau lent remuant 3 fois dans la première heure pour empêcher le riz de coller.

CRETONS.— Prenez cinq livres de panne trois de filets, deux de rognons. Faites cuire le filet et les rognons avec poivre et sel. Une fois la viande cuite hachez-là bien fine ajoutez des oignons hachés fin poivre, sel épices au goût.

MANIERE DE FAIRE CUIRE LE JAMBON.—Versez dessus de l'eau bouillante, laisser refroidir et lavez bien net placez-le dans un vaisseau avec assez d'eau froid pour le couvrir, faites cuire sans le laisser bouillir pendant six ou sept heures jusqu'à ce qu'il soit bien tendre faisant attention que l'eau soit toujours bouillante

Perte de temps, perte d'argent

La récolte de 1911 promet d'être exceptionnellement abondante. Pour que les cultivateurs puissent en disposer avec profit, il faudra trouver de nouveaux débouchés.

Le gouvernement Laurier en a trouvé un bien disposé. Les Américains ont fait les premières démarches et, grâce à la prompte action de notre gouvernement, le Canada a obtenu des conditions avantageuses au-delà de toute espérance.

Dès le commencement de 1910, lorsque le Président Taft fit les premières avances, ce fut une réjouissance publique dans tout le Canada. Les conservateurs eux-mêmes jubilaient.

Aujourd'hui, ce même parti emploie des moyens de brigand de grand chemin pour empêcher la consommation de cet acte de paix commercial entre deux voisins, qui sont l'un pour l'autre des marchés naturels.

Du côté américain, la loi est passée; il ne reste plus qu'au Canada à donner sa réponse. Sans l'obstruction systématique de la députation conservatrice, il y a longtemps que ce serait fait, et les cultivateurs auraient la riante perspective de sauver $4 par tonne sur leur foin ;

15c par minot d'avoine et de sarrasin ;

30c par minot d'orge :

25c par minot de pois et de pommes de terre ;

4c sur chaque livre de beurre ;

3c sur chaque livre de fromage ;

3c sur chaque douzaine d'œufs ;

3c sur chaque livre de volaille vivante ;

5c sur chaque livre de volaille morte ;

1½c par livre de sucre d'érable ;

20c par gallon de miel ;

2c par chou ;

40c par minot d'oignons ;

$2. par tête de veaux et génisses ;

$1.50 par tête de porc sur pied :

$30 par tête de cheval valant moins de $150 :

25 p. c. sur chaque cheval de valeur supérieure ;

75c sur chaque agneau ;

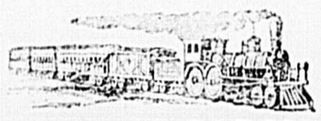
$1.50 sur chaque mouton ;

Et ainsi sur toute la ligne.

Voilà ce que vous fait perdre, dès cette année, messieurs les cultivateurs, le stupide entêtement de la minorité parlementaire.

Comment M. Monk et ses amis peuvent-ils, après cela, venir parader dans les assemblées publiques comme les amis du peuple ?

Il y aura, nous en sommes sûrs, un cri général chaque fois que ces traitres se montreront en public, pour leur faire comprendre qu'ils amassent des charbons ardents sur leurs fronts.



EXCURSION

$10.00

A Winnipeg, South Saskatoon, Warman, Etc., via Grand Tronc, Chicago, St-Paul et Duluth

On demande des moissonneurs dans l'Ouest et le G. T. R. vendra des billets au prix de $10.00 pour tous les endroits à l'est de ceux mentionnés plus haut et à des prix très réduits pour endroits plus à l'ouest.

Voyagez par la seule voie double au Canada.

Pour plus d'informations s'adresser à

A. PELLETIER, Chef de Gare,
Victoriaville, P. Q.

A vendre

Deux maisons voisines, avec dépendances, dans le village de Plessisville, situées à proximité de l'église, du couvent et de toutes les maisons de commerce.

Ces maisons sont dans le meilleur centre pour louer avec avantage, soit comme pension ou autre.

Conditions faciles.

S'adresser à la propriétaire
Mme E. LAURENDEAU-GUÉVIN
Ou à C. E. GOSSELIN, N. P

CANADA } Cour de Circuit
Province de Québec } dans et pour
District d'Arthabaska } le comté de
No 3680 Mégantic

Jean Charles Beaudette, voyageur de commerce du Village de Plessisville.
vs Demandeur

Joseph Mercier, industriel, autrefois de Ste-Julie de Somerset, aujourd'hui en des lieux inconnus.
Défendeur,

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Inverness, 13 Juillet 1911.

Mtre. LOUIS J. HOUDE,
Procureur du Défendeur.
J. G. ROUSSEAU.
G. C. C.

Hommes qui Pliez sous le Joug de la Maladie, Relevez-vous ! Soyez Forts et Courageux. A l'exemple de M. X. Aslin, de Québec, Prenez des

PILULES MORO

Un homme malade ne doit jamais s'illusionner au point de croire que le mal "se passera comme il est venu". On ne se guérit jamais sans le vouloir et surtout sans se bien soigner à propos. Il n'est pas de maladie qui tienne ou puisse résister à l'influence d'un remède préparé expressément pour les hommes. Encore, ce remède, faut-il que ce soit le bon, car il n'y en a qu'un seul qui soit propre à toujours soulager, puis à guérir infailliblement toutes les maladies chez les hommes ; ce sont les Pilules Moro.

En dehors des Pilules Moro, les chances de salut sont plutôt rares, et surtout si les médecines liquides se mettent de la partie, il y a à parier un contre cent que le mal empirera.

Pourquoi ?

Tout simplement parce que la plupart des médecines liquides qui flattent le goût et dont les effets sont tant recherchés par plusieurs, sont preparées à l'alcool.

N'en disons pas plus.

Mais il ne devrait pas être nécessaire d'insister sur la valeur des Pilules Moro pour les hommes. Depuis si longtemps qu'on en parle, qu'on en prend et qu'on se guérit avec.

Personne encore n'a pu découvrir un seul cas où, prises pendant un temps convenable, selon la gravité de la maladie, les Pilules Moro n'aient pas obtenu le meilleur succès possible.

D'ailleurs, elles sont faites pour guérir les hommes malades. Que dire de ceux qui persistent à s'en abstenir et continuent à s'échiner piteusement sur l'ouvrage plutôt que de recourir au grand remède du jour, les Pilules Moro pour les hommes.



M. XAVIER ASLIN,
69 rue Bonaventure, Québec.

"Je ne pouvais plus rien digérer, tellement mon estomac était délabré. Après chaque repas je subissais un véritable martyre et la violence des douleurs me suffoquait. Il m'arrivait très souvent même d'étouffer. Parfois, et à propos de rien, je devenais tout étourdi. Cela arrivait surtout durant mes heures de travail et durait assez longtemps.

Que d'heures d'ouvrage j'ai ainsi perdues pendant plusieurs années qu'a duré cette terrible maladie!

J'attribue tous ces dérangements au fait que mes intestins fonctionnaient mal.

Après avoir souffert si longtemps, et cherché vainement ailleurs un soulagement tant désiré, je me suis guéri en quelques mois, tout simplement avec les Pilules Moro. Je les recommande donc sans hésitation à ceux qui ont à endurer les tourments que j'ai moi-même subis."

XAVIER ASLIN,
69 rue Bonaventure, Québec.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à écrire à ces médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées:
COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



MANUFACTURIER

EXIGEZ LA MARQUE DE COMMERCE CI-HAUT.

HARNAIS, COLLIERS,
Selles, Couvertes à Chevaux
Valises, Sacs de Voyage,
ETC. ETC.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE EN 1855

Capital payé	- -	$4,000,000
Fonds de Réserve	-	$4,400,000
Total de l'Actif, plus de		$44,000,000

Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSICE TOUTES LES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

DEPARTEMENT D'EPARGNE

toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants

Succursale d'Arthabaska, Que.,

H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poeles de Cuisine,

Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts.

Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10nov. 1904 1a—





Excursions de Moissonneurs

Le 3 et le 25 août 1911

$10.00 Pour Winnipeg et les Champs de Blé de l'Ouest Canadien

Les moissonneurs qui prendront l'engagement de travailler à la récolte seront transportés gradutement de Winnipeg à tous les endroits du Manitoba et de la Saskatchewan jusqu'à Noose Jaw et Saskatton inclusivement, et à un centin par mille de Noose Jaw pour les stations jusqu'à Calgary, McLeod et Edmonton inclusivement.

Sur le retour des billets seront émis à Noose Jaw, et à toutes les stations à l'est dans la Manitoba et la Saskatchewan pour le point de départ dans la Province de Québec, tel qu'indiqué sur le billet d'aller, pour $18.00 sujets à la condition de 30 jours de travail à la récolte. Réduction proportionnele de Calgary, MacLeod et Edmonton, etc. le tout suivant les conditions imprimées sur les billets.

Pour billets et renseignements généraux,

S'adresser à 30, rue St-Jean, angle de la côte du Palais, et 46, rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE,

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

Où à E. J. HEBERT,
1er ass.-Gér., Dépt. Voyageurs,
Gare Windsor, Montréal, Qué.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE
Avocat
ARTHABASKA

L. R. LAVERGNE, LL.B.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: Rue de l'Eglise.
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAUL

WALSH & POISSON
Avocats
ARTHABASKA, P. Q.
J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M. [illegible]
Bureau : En face du Bureau de Poste

GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD
AVOCATS
Arthabaska
Bureau : Rue de l'Eglise.

A. L. DUFRESNE
INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs Civil du Canada
SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 55½ rue King
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.

Docteur A. DESERRES
EX-INTERNE DE L'HOPITAL NOTRE-DAME, MONTRÉAL
Bureau et résidence privée au bureau de J.-E. Méthot
Bâtisse voisine de l' "Union des Cantons de l'Est"
ARTHABASKA, P. Q.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins de 80 acres et occupés par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead Prix $3.00 l'âcre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 âcres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts Prix, $3. l'âcre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 âcres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de nonce ne sera pas payée.